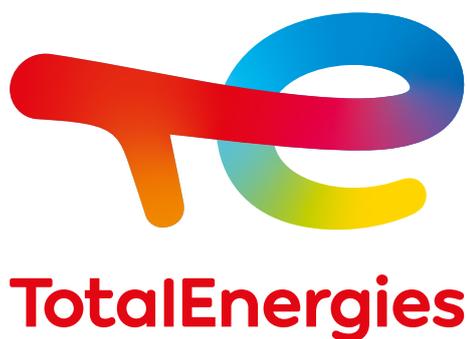




# TotalEnergies EP Gabon

Rapport financier annuel 2023





---

## Attestation du rapport annuel

« J'atteste, que les informations contenues dans le présent Rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes de TotalEnergies EP Gabon (la Société) sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion du Conseil d'administration référencé dans la table de concordance du présent Rapport financier annuel figurant aux pages 52 et 53 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée. »

Fait le 30 avril 2024.

**Xavier ROUZEAUD, directeur général**



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 30 avril 2024 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

# Avant-propos

---

- 04** Message du président du Conseil d'administration
- 06** Ils parlent de TotalEnergies EP Gabon
- 08** Chiffres clés
- 10** TotalEnergies EP Gabon et ses actionnaires



# Nos activités

---

- 14** Interview du directeur général
- 16** Nos actifs
- 20** Nos équipes
- 22** Nos valeurs
- 24** Notre responsabilité
- 28** Nos opérations



## Gestion des risques et gouvernance

- 32 Risques de l'émetteur
- 35 Gouvernement d'entreprise
- 38 Composition du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon
- 42 Le Comité directeur de TotalEnergies EP Gabon



## États financiers

- 46 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54 États financiers
- 59 Annexe aux états financiers

### ABRÉVIATIONS

b : baril  
 bep : baril équivalent pétrole  
 /b : par baril  
 /j : par jour  
 /an : par an  
 k : kilo (millier)  
 kb/j : kilo (millier) baril par jour  
 M : million  
 Mbep : million bep

t : tonne métrique  
 km<sup>2</sup> : kilomètre carré  
 m<sup>3</sup> : mètre cube  
 kSm<sup>3</sup>/j : millier de mètres cubes par jour  
 kT eq CO<sub>2</sub>/Mbepj : millier de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de barils équivalent pétrole par jour  
 mg/l : milligramme par litre  
 \$ ou dollar : dollar américain  
 € : euro

### DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à TotalEnergies EP Gabon. Les termes « TotalEnergies » et « Compagnie » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la Société française TotalEnergies SE et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

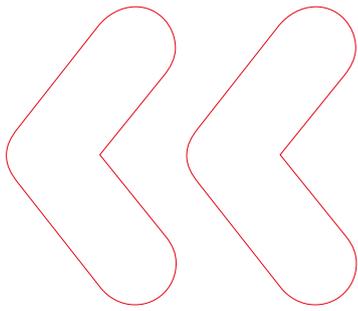
### TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an  
 1 t = environ 7,5 b  
 (pour une densité de 37° API)

# Message du président du Conseil d'administration

M. MIKE SANGSTER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





**444 M\$**

de chiffre d'affaires  
en 2023

L'année 2023 a été une année riche en événements, aussi bien pour le pays que pour TotalEnergies EP Gabon. Nous avons, au sein de la Société, démarré l'importante campagne d'intervention sur puits, visant à maintenir le niveau de production et compenser le déclin naturel des champs, ainsi qu'un nombre important de projets visant à réduire notre empreinte carbone. La sécurité de nos collaborateurs, de nos sous-traitants et de nos installations étant la priorité majeure dans nos activités, je me réjouis aussi de voir qu'en 2023, nos indicateurs sécurité ont progressé de façon très satisfaisante.

En 2023, TotalEnergies EP Gabon a en outre renouvelé son directeur général en septembre ainsi que son directeur général délégué et administrateur en novembre. J'ai moi-même eu le plaisir de prendre la présidence du Conseil d'administration à l'été 2023. C'est pour moi une immense joie et un privilège de remplir cette fonction au sein d'une Société historique qui fêtera ses 96 ans en 2024.

L'année 2023 fut celle du démarrage de notre *Pulling Unit*, acquise en 2022, une première au sein de la compagnie TotalEnergies. Cette unité permettra d'effectuer les interventions sur puits afin d'en améliorer la productivité et compenser ainsi le déclin naturel des champs, de façon à prolonger le plateau de production. Nous avons aussi accéléré un certain nombre

de projets visant à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à améliorer notre efficacité énergétique. Ces projets, déclinés à travers la feuille de route de TotalEnergies EP Gabon, s'inscrivent parfaitement dans les objectifs globaux de la compagnie TotalEnergies, à savoir une réduction des émissions de méthane d'au moins 50 % entre 2020 et 2025, et d'au moins 90 % à l'horizon 2030. C'est dans cette perspective que la Société a aussi mené sa deuxième campagne de détection de méthane sur nos installations par drone.

Par ailleurs, les résultats en matière de sécurité dans la conduite de nos opérations sont en amélioration par rapport à l'année 2022, ce dont je félicite les équipes et les encourage aussi à maintenir la plus grande vigilance dans la conduite de nos activités. Consolider notre culture sécurité au sein de la Société est une priorité majeure en plus d'une valeur partagée. De façon à répondre à cet objectif fondamental, la Société poursuivra ses efforts d'investissement afin de maintenir l'intégrité de ses installations.

Sur le plan commercial, le contrat de fourniture de gaz à la Société Perenco Oil & Gas Gabon, signé en 2022, est effectif depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, et ce jusqu'en 2035. Il permettra de fournir des volumes pouvant atteindre près de 250 000 m<sup>3</sup> par jour. Ce contrat, valorisant le gaz associé produit sur nos installations, permettra de réduire de moitié nos émissions à effet de serre.

L'année 2023 a aussi été l'année durant laquelle nous avons consolidé la prise de participation réalisée en 2022 par TotalEnergies à hauteur de 49 % au sein de la Compagnie des Bois du Gabon (CBG) qui exploite près de 600 000 hectares de forêt dans le pays. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie Crédits Carbone menée par la Compagnie qui a choisi la CBG pour son excellence reconnue, en particulier à travers sa certification FSC (*Forest Stewardship Certification*).

Dans le cadre de sa politique RSE dans le pays, TotalEnergies EP Gabon mène en parallèle de ses activités industrielles et aux côtés de la République gabonaise, un large volet de projets sociétaux couvrant les infrastructures, la formation, la santé ainsi que la création de valeur partagée. Ces projets ont représenté plus de 10 millions d'euros d'investissements en 2023.

Dans un environnement économique incertain, illustré par un prix moyen du Brent à 82,6 dollars par baril, en repli de 18 % par rapport à 2022 (101,3 \$/b), la production

de pétrole brut liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon reste stable sur l'exercice 2023 par rapport à 2022, à 15,8 milliers de barils par jour. Le chiffre d'affaires s'élève à 444 M\$, en baisse de 15 % par rapport à 2022 (521 M\$) reflétant la chute du cours moyen du Brent.

Le résultat net de l'exercice 2023 s'établit à 26 M\$, contre 340 M\$ pour 2022. Ce recul significatif s'explique principalement par des éléments exceptionnels : la prise en compte en 2022 d'un produit d'impôt différé lié à l'aménagement de la fiscalité conclu avec la République gabonaise (279 M\$) et une hausse de la charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs en 2023 (s'établissant à 43 M\$ après impôts). Le résultat net est également impacté par le recul du prix moyen de vente sur la période.

Malgré le recul du prix moyen des volumes de brut vendus par la Société, partiellement compensé par la hausse des volumes de brut vendus, la Société a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 226 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement d'un dividende de 100 millions de dollars en 2023. Bien qu'ayant connu quelques fluctuations, le cours de l'action TotalEnergies EP Gabon est resté stable en moyenne, clôturant l'année à 157 euros par action. Il s'est apprécié de 8 % depuis le début de l'année à 170 euros par action.

Le Conseil d'administration, constatant le niveau résiduel de résultat distribuable de la Société et confiant dans la solidité de son bilan, notamment l'absence d'endettement, a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée fin mai 2024, la reconduction d'un dividende ordinaire de 22,22 dollars par action, soit 100 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.



# Ils parlent de TotalEnergies EP Gabon



« C'est avec une grande fierté que je comptabilise 31 ans d'expérience au sein de TotalEnergies EP Gabon, entreprise pionnière de l'industrie au Gabon et toujours à la pointe de la technologie. Cette vieille dame, bientôt centenaire, offre à ses salariés un cadre de travail et un environnement professionnel de très grande qualité. »

**Max REMPANOT,**  
**Chef de service Moyens généraux**  
– 31 ans d'ancienneté



« J'ai eu l'occasion d'occuper plusieurs postes au sein de TotalEnergies EP Gabon. Cette polyvalence me conduit aujourd'hui à occuper le poste de Chef de service méthode HSE, qui m'apporte de beaux challenges au quotidien. »

**Guy Landry OVONO, Chef de service Méthode HSE**  
– 20 ans d'ancienneté



« TotalEnergies EP Gabon est une entreprise de référence qui offre l'opportunité d'une carrière accomplie conjuguant le développement personnel et professionnel. Grâce à mon métier, j'ai la chance de pouvoir accompagner les jeunes stagiaires dans la découverte du monde de l'entreprise. »

**Stéphanie ISSOGUI, Chargée de Recrutement des stagiaires et apprentis**  
– 11 ans d'ancienneté



« Travailler pour TotalEnergies EP Gabon était un rêve pour moi, que j'ai pu réaliser il y a 16 ans en intégrant la Société. En occupant différents postes, j'ai géré divers projets et ainsi accru mon niveau de compétence. Je suis fière d'appartenir à cette belle et grande famille qui est un modèle d'entreprise dans le pays. »

**Michelle Roxanne BIGNOUMBA, Trésorière**  
– 16 ans d'ancienneté

« J'ai rejoint TotalEnergies EP Gabon il y a deux ans, et j'ai déjà pu travailler sur des thématiques impliquant de nombreuses entités, aussi bien opérationnelles que support, qui me permettent d'avoir une vue globale de nos activités. J'ai également pu réaliser que la solidarité, qui est une des valeurs de la Société, n'est pas un vain mot. »

**Chaney ONGUINDA MPIGA,**  
**Chef de service Comptabilité**  
– 2 ans d'ancienneté



« Le côté social de TotalEnergies EP Gabon nous permet de travailler dans un environnement serein et de demeurer concentrés sur nos missions. C'est une entreprise qui respecte ses salariés et les ayants droit. »

**Bertille NDONG BEKA III, comptable senior**  
– 8 ans d'ancienneté

« TotalEnergies EP Gabon offre à ses équipes la possibilité d'occuper plusieurs postes dans différents métiers, ce qui nous permet d'acquérir une grande capacité d'adaptation. Le développement des compétences se fait par la formation et par le compagnonnage. Grâce à cela, nous pouvons nous épanouir en découvrant de nouvelles activités et progresser vers des postes à responsabilités. »

**Methode NGORE MBAH, Chef de division Relation Externe**  
– 20 ans d'ancienneté



# Chiffres-clés

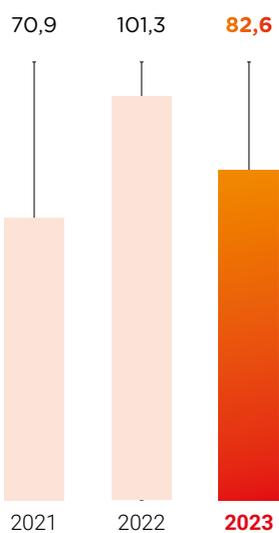


## Ventes d'hydrocarbures

Ventes de pétrole brut<sup>(1)</sup>  
(en millions de \$)



Cours moyen du Brent daté  
(en \$ par baril)



## Production de pétrole brut

liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon<sup>(1)</sup>  
(en milliers de barils par jour)



<sup>(1)</sup> Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

<sup>(2)</sup> Chiffre intégrant la quote-part de production dans le champ de Grondin opéré par Perenco Oil & Gas Gabon jusqu'à la cession des participations le 7 décembre 2021



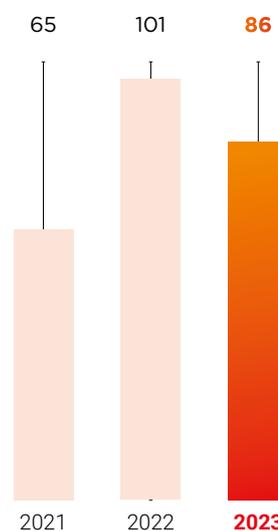
## Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de \$)



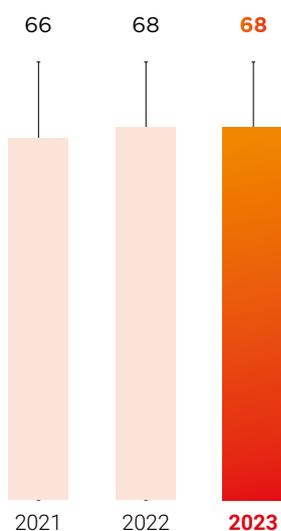
## Investissements pétroliers

(en millions de \$)



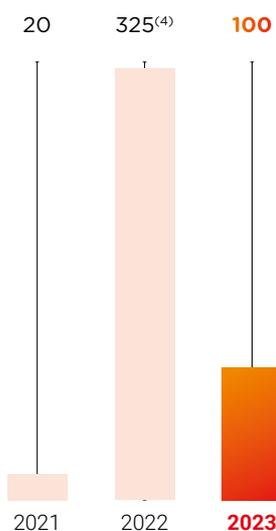
## Réserves prouvées d'hydrocarbures

(en millions de barils)



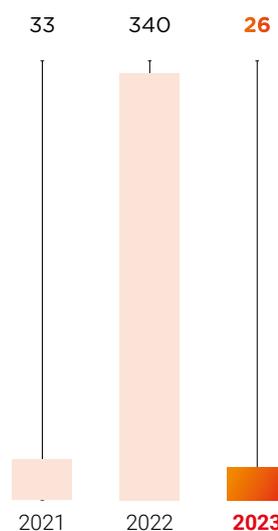
## Service du dividende<sup>(3)</sup>

(en millions de \$)



## Résultat net

(en millions de \$)



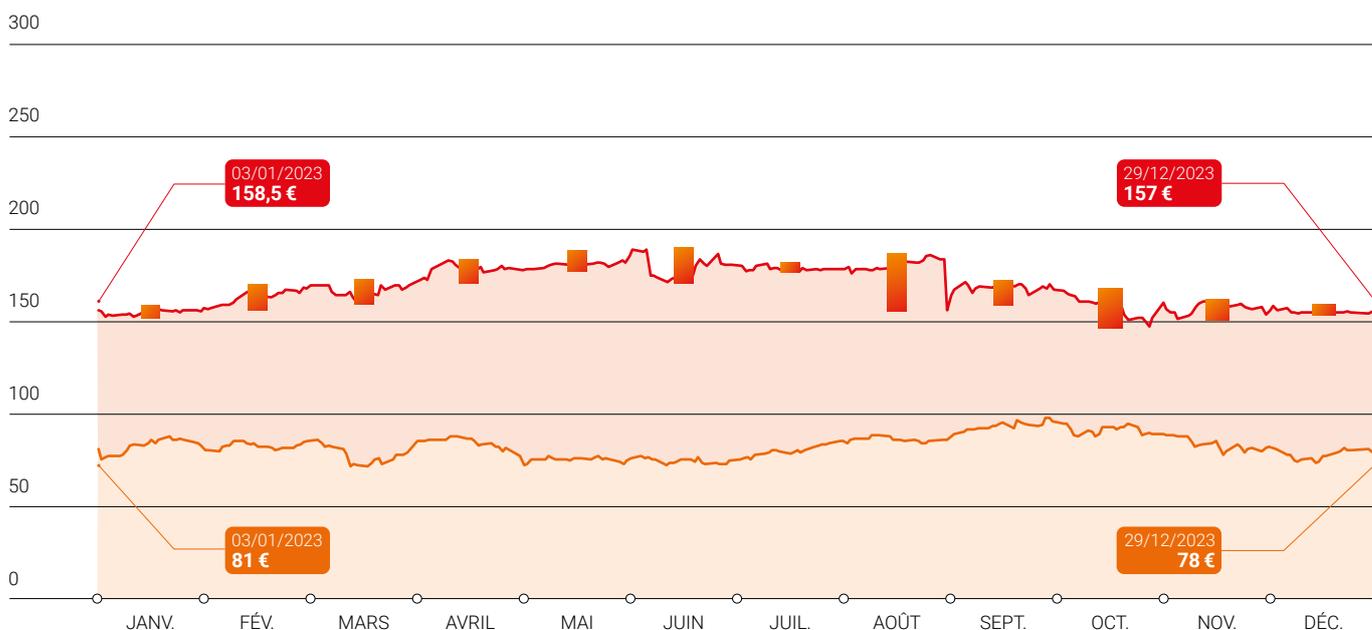
<sup>(3)</sup> Montants versés au cours de l'exercice

<sup>(4)</sup> Pour 2022, le service du dividende se décompose en 75 M\$ versés en juin et 250 M\$ versés en septembre

# TotalEnergies EP Gabon et ses actionnaires

## Cours de clôture

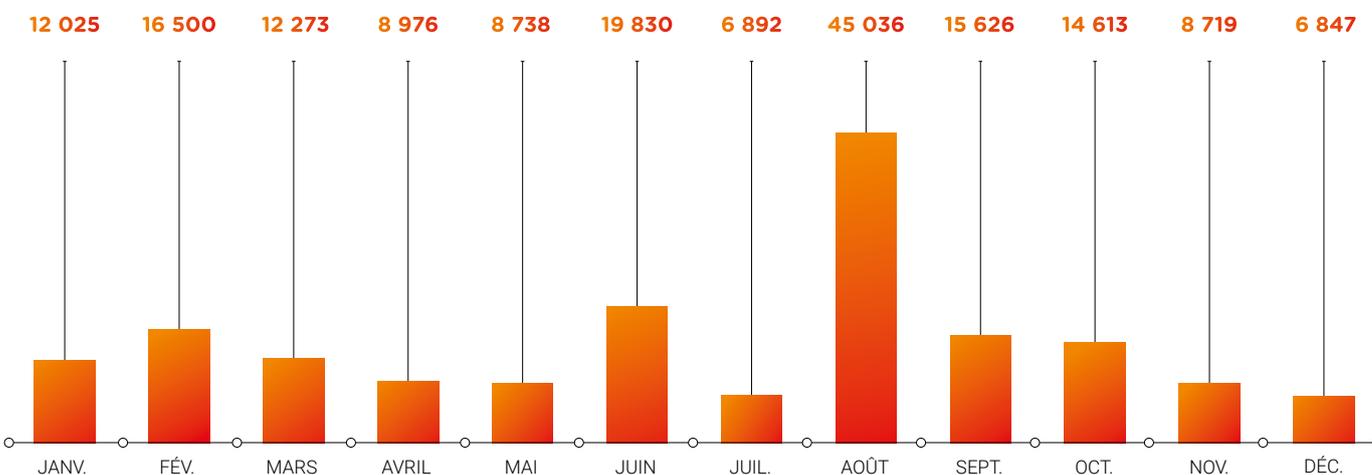
(en €)



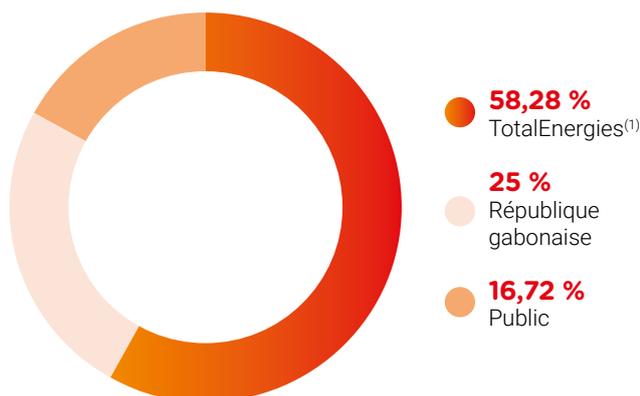
Le différentiel du brut gabonais, de qualité Mandji, par rapport au Brent daté, est commenté au chapitre « Nos opérations » de ce rapport (pages 28-29)

— Cours de clôture de l'action TotalEnergies EP Gabon      — Cours de clôture du Brent daté      ■ Variation en séance sur le mois

## Volumes de titres échangés



## Structure du capital de TotalEnergies EP Gabon



<sup>(1)</sup> À travers sa filiale TotalEnergies Holdings détenue à 100 % par TotalEnergies SE

## Place de cotation de l'action TotalEnergies EP Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

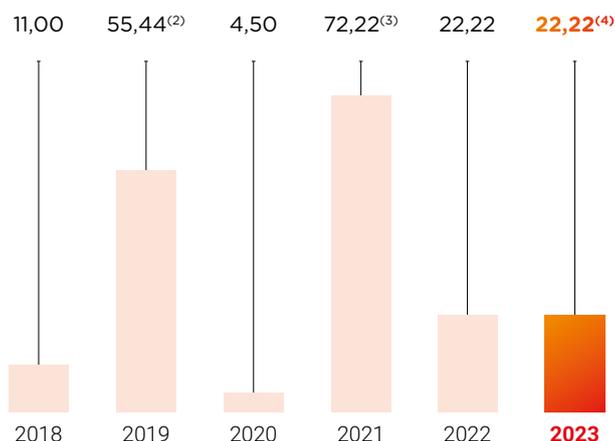
- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- Présence dans les indices : CAC Oil & Gas, CAC All Shares
- Codes : ISIN : **GA0000121459**  
Reuters : **EGAB.PA** / Bloomberg : **EC:FP** / Mnemo : **EC**

## Courrier des actionnaires de TotalEnergies EP Gabon

TotalEnergies EP Gabon  
Division Gouvernance  
Boulevard Hourcq  
BP – 525 Port-Gentil  
République gabonaise  
Courriel : [actionnariat-epgabon@totalenergies.com](mailto:actionnariat-epgabon@totalenergies.com)

## Dividende net par action

(en \$)



<sup>(2)</sup> Au titre de 2019, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 11 \$ par action et de 44,44 \$ par action

<sup>(3)</sup> Au titre de 2021, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 16,67 \$ par action et de 55,56 \$ par action

<sup>(4)</sup> Au titre de 2023, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024

## Service du titre et dividende

Banque assurant le service du titre :

**Services Actionnaires de TotalEnergies EP Gabon Uptevia**

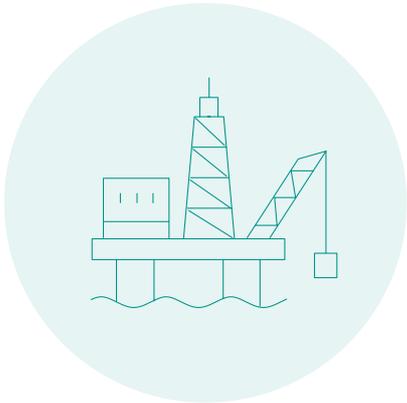
Les Grands Moulins de Pantin  
CTO - Service Actionnariat TotalEnergies EP Gabon  
9, rue du Débarcadère  
93750 Pantin

Accueil actionnaires :  
Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

## Site internet

TotalEnergies EP Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet [ep.totalenergies.ga](http://ep.totalenergies.ga), les informations financières de la Société qui sont actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que le résultat du vote des résolutions sont également publiés sur le site internet.

# 01



**90 %**

d'efficacité opérationnelle  
moyenne au 4<sup>e</sup> trimestre  
2023

**16,9 kb/j**

au 4<sup>e</sup> trimestre 2023  
(15,8 kb/j sur l'année)





# Nos activités



« Les interventions sur puits, réalisées avec la *Pulling Unit*, ont permis de préserver la production en 2023. En 2024, une équipe engagée, une efficacité opérationnelle améliorée, l'optimisation des processus et de la séquence d'interventions sur puits, nous permettront de stabiliser la production de manière responsable. Notre ambition : plus d'énergie, moins d'émissions. »

Lamin SABALLY, directeur Opérations

# Interview du Directeur général

M. XAVIER ROUZEAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL





### Quels faits marquants a connu TotalEnergies EP Gabon en 2023 ?

**Xavier Rouzeaud :** 2023 a été une année pivot pour notre Société qui a réussi à stabiliser sa production et à compenser le déclin naturel de ses champs pétroliers, grâce à l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle de nos installations et aux premiers résultats positifs de notre campagne d'intervention sur puits, à terre et en mer. L'année a également été marquée par la concrétisation de plusieurs projets CFR (*Carbon Footprint Reduction*) qui permettent à TotalEnergies EP Gabon de continuer à avancer sur sa trajectoire de réduction des émissions, pour une production toujours plus durable. Il y eut aussi la poursuite des travaux d'intégrité qui permettent de garantir la sécurité, valeur cardinale pour la Société, sur nos sites.

Après l'été, un nouveau Comité de direction s'est formé avec l'arrivée d'un nouveau directeur Opérations, d'une nouvelle directrice Business Développement, d'un nouveau directeur général délégué et ma prise de poste en tant que directeur général et *Country Chair*. Avec cette équipe renouvelée, nous avons établi une feuille de route pour les années à venir qui met l'accent sur la sécurité de nos équipes et l'intégrité de nos installations, la réduction continue de nos émissions et notre durabilité environnementale, l'excellence opérationnelle et la production, la poursuite de notre ambition multi-énergies et, enfin, une dynamique et une efficacité collective au sein de nos équipes.

### Quelles actions seront mises en place pour garantir la sécurité sur site ?

**X.R. :** la sécurité est une valeur commune et partagée chez TotalEnergies EP Gabon. Pour garantir la sécurité des équipes, il est important de continuer à renforcer notre « culture sécurité » à travers des échanges et un partage réguliers avec l'ensemble des collaborateurs, en s'assurant de la visibilité et de l'exemplarité du management, et en utilisant les outils et les initiatives disponibles au sein de la compagnie TotalEnergies. La prévention des risques majeurs est également primordiale pour éviter les accidents industriels. Pour ce faire, notre approche est basée sur une analyse systématique des risques et sur le suivi rigoureux des moyens de prévention. L'organisation d'exercices de préparation à la gestion de l'urgence joue également un rôle majeur dans notre capacité à pouvoir faire face à une situation de crise.

### Pour la production, vous souhaitez un retour aux basiques, comment cela se traduit-il ?

**X.R. :** le retour aux basiques, c'est le maintien de l'excellence opérationnelle à travers le suivi spécifique des éléments critiques qui nous permettent de stabiliser et même d'augmenter notre niveau de production. Cela se traduit par plus d'agilité dans notre capacité à fiabiliser nos équipements de surface, par l'exécution de notre programme de *workovers*, mais aussi par des initiatives d'amélioration de la production, identifiées à travers une approche transverse et collective associant l'ensemble des équipes. La maîtrise de nos dépenses et la mise en place d'une « culture coûts » font également partie de l'approche.

### Quels sont vos engagements pour une production plus durable ?

**X.R. :** TotalEnergies EP Gabon, en ligne avec l'ambition de la compagnie TotalEnergies, s'engage pour une production plus durable, grâce à la réduction significative des émissions de méthane et de CO<sub>2</sub> associées à nos opérations, afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cela se traduit très concrètement par des travaux de réduction du torchage et par la valorisation du gaz associé. Nous explorons aussi les possibilités de développement d'énergies renouvelables dans le cadre de notre stratégie multi-énergies. Enfin, nous continuons à renforcer notre partenariat sociétal avec la République gabonaise pour le développement de projets d'infrastructures, de formations et de santé afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

### Quels sont vos autres leviers pour maintenir la performance de TotalEnergies EP Gabon ?

**X.R. :** un de nos grands atouts réside dans la compétence et l'engagement de nos équipes. Nous œuvrons à toujours assurer une dynamique et une efficacité collectives, en renforçant notre communication, l'anticipation et la planification de nos activités, mais aussi en continuant à développer les compétences des collaborateurs grâce à des formations certifiantes.

### Un dernier mot... ?

**X.R. :** TotalEnergies EP Gabon est une compagnie bien ancrée au Gabon grâce à une stratégie pérennisant la Société et lui permettant de se renouveler et de toujours s'adapter. Notre ambition : être l'opérateur multi-énergies d'excellence, partenaire de référence au Gabon, reconnu pour ses résultats et son engagement durable et responsable.

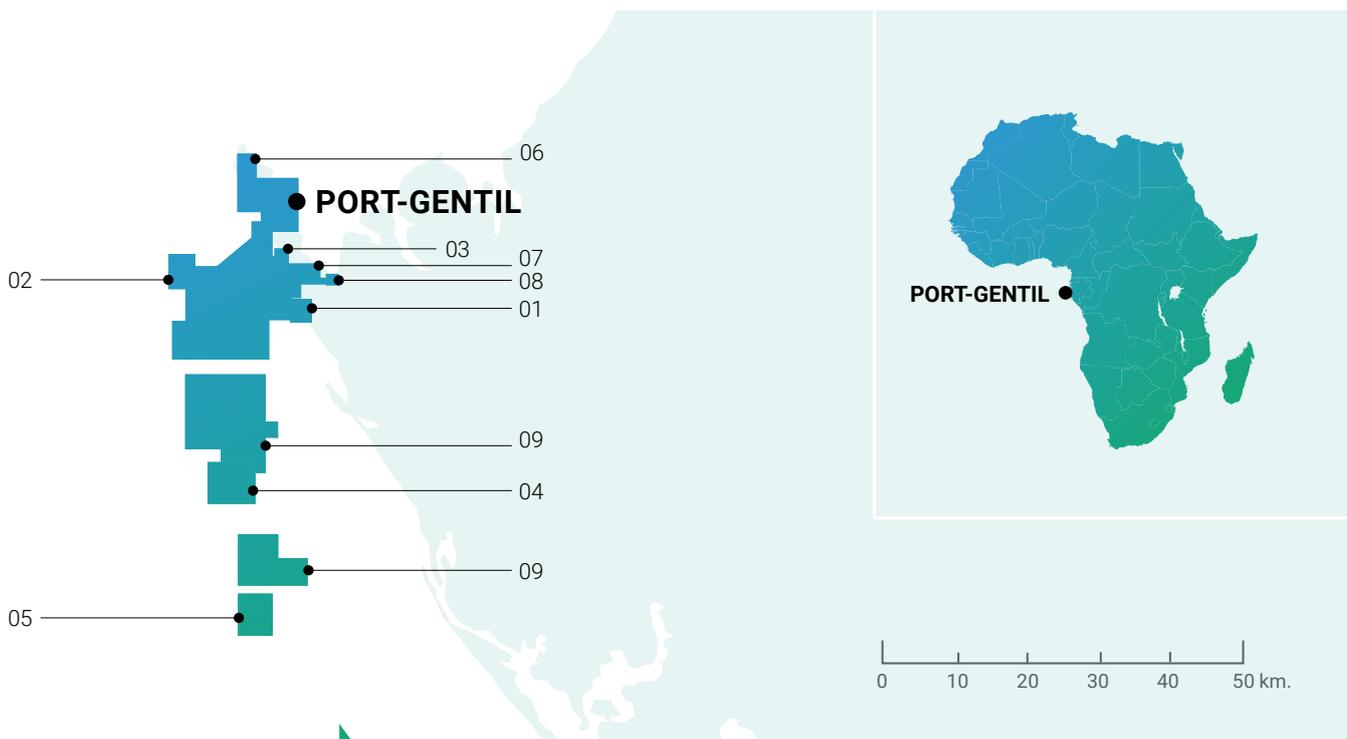
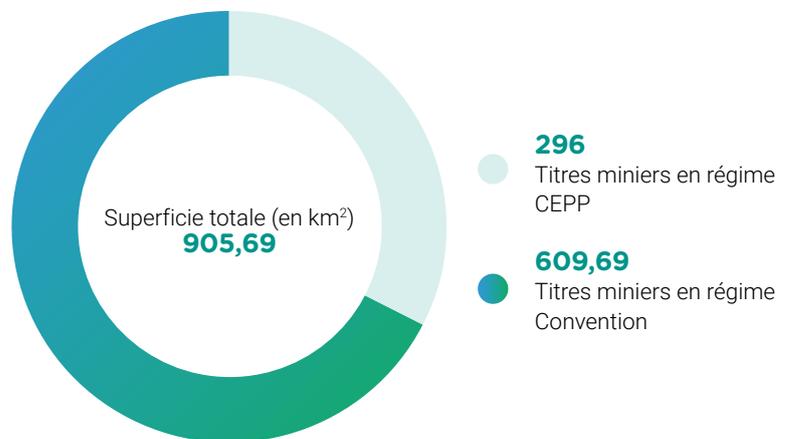


# Nos actifs

## Domaine minier

### Titres miniers d'exploitation

Au 31 décembre 2023, le domaine minier d'exploitation de TotalEnergies EP Gabon, d'une superficie totale de 905,69 km<sup>2</sup>, est constitué pour 609,69 km<sup>2</sup> de titres miniers en régime Convention et pour 296 km<sup>2</sup> de titres miniers en régime de Contrat de Partage de Production (CPP).



	<b>Superficie</b> <i>(en km<sup>2</sup>)</i>	<b>Date d'attribution</b> <i>(période en cours)</i>	<b>Durée/ans</b> <i>(période en cours)</i>	<b>Expiration</b>	<b>Participations</b>
<b>RÉGIME CONVENTION – Concessions minières en mer</b>					
01. Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
02. Grand Anguille Marine G6-16	375,26	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
03. Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
04. Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION – Permis d'Exploitation en mer (PEX)</b>					
05. Ayol Marine G5-36 <sup>(1)</sup>	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION – Concessions minières à terre</b>					
06. Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
07. Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION – Permis d'Exploitation à terre (PEX)</b>					
08. Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 <sup>(1)</sup>	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CPP – Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation (AEDP)</b>					
09. Baudroie Mérrou Marine II G5-143	296,00	23/12/2022	(10)+5+5+5	22/12/2047	TotalEnergies EP Gabon 90 %, opérateur État gabonais 10 %

<sup>(1)</sup> Licences arrivées au terme des périodes d'exploitation. Des négociations sont en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ces permis.

# Nos actifs

## Exploitation

### Actifs opérés par TotalEnergies EP Gabon

#### Réduction de l'empreinte carbone

Ce projet vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en lien avec les opérations. Ces émissions sont principalement issues du brûlage du gaz excédentaire et des émissions de méthane liées à l'usage de gaz naturel pour le fonctionnement des équipements pneumatiques sur les installations pétrolières. L'objectif est de collecter le gaz brûlé aux torches et de l'exporter vers des consommateurs pour un usage plus vertueux, comme la génération d'électricité (*gas-to-power*). Les discussions avec nos partenaires ont pu progresser, conduisant à la mise en place d'un accord permettant de valoriser le gaz associé et de poursuivre la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, la conversion de *gas* à *air instrument* de la plateforme GAAM a été complétée au quatrième trimestre 2023. La mise en route de ce projet constitue une étape importante de la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de TotalEnergies EP Gabon.

#### Maintien du potentiel des champs

Des interventions de maintenance et d'amélioration de la productivité des puits sont menées régulièrement pour maximiser et optimiser le potentiel de production des champs.

#### Interventions sur les puits

Des interventions légères sur les puits ont régulièrement été réalisées dans le cadre des interventions courantes. Ces opérations sont nécessaires pour la maintenance et le bon fonctionnement des puits. Elles ont concerné principalement des opérations de nettoyage des liaisons couche-trous par pompage, le remplacement des équipements pour la résolution des problèmes d'intégrité ou pour l'optimisation du soutirage, mais aussi diverses interventions de mesure dans les puits.

Les programmes des tests d'intégrité et de maintenance routinière sur les têtes de puits se sont poursuivis. Ils ont pour but la maîtrise des risques et une meilleure anticipation d'éventuels problèmes qui pourraient survenir.

#### Dégoullottage des champs sur l'île Mandji

La fiabilisation de l'unité d'injection d'eau de l'île Mandji est toujours en cours. Les travaux importants de remise en état du bac tampon TA-601, démarrés mi-février 2023, ont pris fin. Les opérations de *commissioning* de l'ensemble de l'unité ont été entièrement réalisées fin septembre et ont permis la reprise effective de l'injection d'eau courant octobre 2023.

#### Nouveau modèle d'intervention pour les *workovers*

En 2023, TotalEnergies EP Gabon a démarré une campagne d'intervention sur les puits de l'île Mandji (site *onshore*), Anguille et Torpille (sites *offshore*) visant à maintenir le plateau de production à l'aide d'une *Pulling Unit*. Après le puits TCNE003, passé en production le 6 juillet 2023, la campagne s'est poursuivie avec la fin des opérations de reprise du puits AGM076, sa mise en production, ainsi que le démarrage des opérations sur le puits AGMN080.





# 2023

Arrêt quinquennal  
Anguille réalisé

### Amélioration de l'efficacité opérationnelle des installations

#### Fiabilisation de la compression moyenne pression de l'île Mandji

Les travaux de fiabilisation du compresseur gaz moyenne pression KY-301C ont été finalisés et l'équipement remis en service.

#### Électrification de la plateforme de GAAM

Les travaux d'électrification de la plateforme de Grand Anguille Marine (GAAM), démarrés en 2022 avec l'installation de pompes électriques et la construction d'une extension de plateforme pour la cabine électrique, ont pris fin au quatrième trimestre avec le raccordement et la mise sous tension du câble 6,6 kV et de la cabine électrique permettant l'alimentation de GAAM en énergie depuis AGMP. En plus de contribuer à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, cette électrification permet de réduire l'empreinte carbone de l'installation.

#### Maintenance du compresseur de Torpille

La maintenance 16 000 heures du compresseur KY440 a été réalisée, ainsi que les travaux

de mise en place des tuyauteries pour la connexion des nouveaux compteurs fiscaux qui seront installés courant 2024. Ces travaux initialement prévus sur une durée de quatre jours ont été entièrement réalisés en deux jours et demi, sans accident ni incident, grâce à une excellente préparation et une bonne coordination des équipes du site et du support à terre.

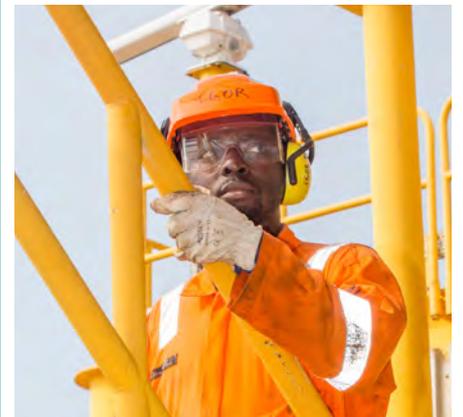
### Réalisation de travaux d'intégrité

#### Grand Arrêt des champs d'Anguille

Les travaux liés au Grand Arrêt d'Anguille démarrés en juin ont pris fin en juillet 2023. Au titre des travaux réalisés, l'installation d'un nouveau nez de torche, équipé de deux pilotes d'allumage. Cette installation a permis d'éliminer le venting de routine sur GAAM, réduisant ainsi les émissions de méthane de la Société.

#### Travaux Baudroie

Quatre jours d'arrêt Baudroie Marine/Baudroie Nord Marine pour le remplacement des nez de torche, qui permet de réduire le torchage, et un arrêt de Baliste pour l'installation *tie in* des *skids* de comptage.



# Nos équipes

183

salariés ont pu bénéficier  
de formations



## Développement, formation et carrières

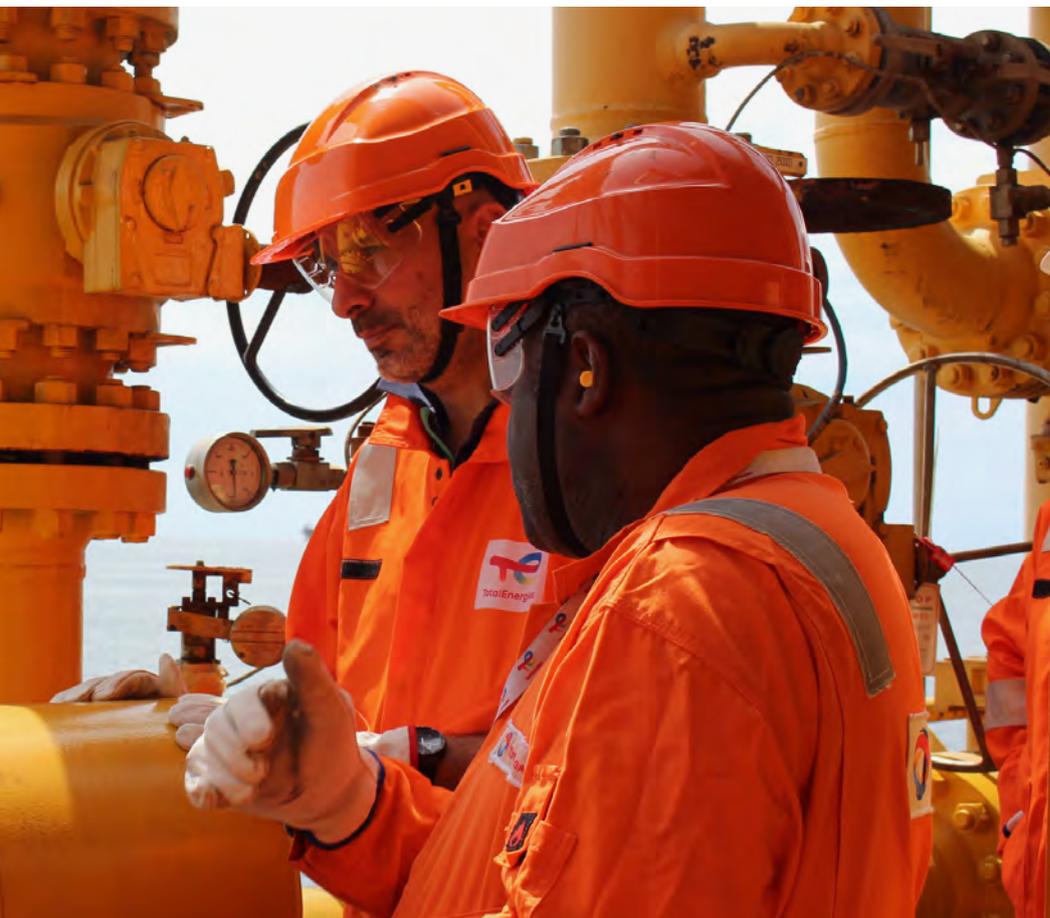
### Développement des talents et mobilité professionnelle

En 2023, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi sa politique de développement des compétences de ses salariés par la mobilité professionnelle. À cet effet, au 31 décembre 2023, 19 collaborateurs nationaux étaient détachés dans différentes entités de la compagnie TotalEnergies à travers le monde. Par ailleurs, en 2023, 43 salariés ont fait l'objet d'une mobilité au sein de la Société ou vers une autre branche d'activité de la Compagnie au Gabon.

### 21 458 heures de formation réalisées en 2023

Le plan de formation 2023 a été mis en œuvre en collaboration avec les métiers. Ainsi, 183 salariés ont pu bénéficier de formations pour un volume global de 21 458 heures au cours de l'année. En outre, la réalisation localement de formations techniques précédemment organisées à l'étranger, pour un volume global de 2 630 heures a permis





**228**  
jeunes accueillis par  
TotalEnergies EP Gabon  
dans le cadre du partenariat  
avec le FIR<sup>1</sup> et le ministère  
de tutelle

à 124 salariés de bénéficier de formations en présentiel et d'optimiser les coûts de formation. Les actions de formation ont principalement été consacrées aux domaines hygiène, sécurité et environnement ainsi qu'au renforcement des compétences techniques. Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement des capacités managériales, conformément au programme *Better Together* de la compagnie TotalEnergies.

### Maintien des actions d'insertion professionnelle

Dans le cadre de la convention de partenariat entre TotalEnergies EP Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelle (FIR) et le ministère de tutelle, 16 apprentis ont été accueillis au sein de la Société en 2023.

Ainsi, ce sont 228 jeunes gabonais qui ont été intégrés au sein de TotalEnergies EP Gabon depuis la mise en place de ce dispositif. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits au Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE), confirmant ainsi le rôle de pionnier de TotalEnergies EP Gabon et son engagement citoyen.

### Relations sociales

Le dialogue social, ancré au cœur des processus et de tradition séculaire au sein de TotalEnergies EP Gabon, est demeuré actif en 2023. On note la formation des nouveaux délégués du personnel et la tenue des réunions ad hoc mensuelles réglementaires. Par ailleurs, deux réunions du Comité Permanent de Concertation Economique et Social ont été tenues.

### Effectifs présents au 31/12/2023



- Effectif gabonais : **191**
- Effectif expatriés : **19**

<sup>(1)</sup> Fonds d'aide à l'Insertion et la réinsertion professionnelle

# Nos valeurs

100 %

des tests d'intégrité  
réalisés sur les éléments  
critiques

## Sécurité

La sécurité est une valeur fondamentale chez TotalEnergies EP Gabon. Aussi, la Société mène une politique d'amélioration constante visant à renforcer la sécurité au poste de travail et à éviter tout accident. Ainsi, les sensibilisations hygiène, sécurité et environnement (HSE) ont pour objectif le maintien de standards élevés dans le domaine. Un accent particulier est mis sur la qualité des analyses des incidents et anomalies à haut potentiel afin d'en tirer des enseignements permettant de renforcer la prévention. Ceci concerne aussi bien les lieux où ils se sont produits que l'ensemble du périmètre d'activité de la Société.

En 2023, TotalEnergies EP Gabon a enregistré deux accidents sans arrêt de travail mais avec poste aménagé (à comparer avec un poste aménagé et un traitement médical en 2022). Ainsi, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF<sup>(1)</sup>) s'est établi à 0 et le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR<sup>(2)</sup>) à 0,68. Le nombre d'incidents à haut potentiel en 2023 est égal à 6, contre 4 en 2022. Cette situation conduit la Société à conserver un niveau de vigilance élevé en matière de sécurité.

En 2023, le management a maintenu ses visites sur les sites, renforcées par des visites « duet », qui sont des visites conjointes métiers Opérations et HSE.

Enfin, la Société a réalisé ses formations de préparation aux situations d'urgence, et le plan antipollution, complémentaire du plan d'urgence global de TotalEnergies EP Gabon, a été mis à jour.

Zéro

accident avec arrêt  
de travail en 2023

## Environnement

L'année 2023 a été marquée par la réalisation de la deuxième campagne de détection et quantification des émissions de méthane, au quatrième trimestre, en utilisant des drones capables d'analyser la composition de nos émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cette campagne, nommée AUSEA (*Airborn Ultralight Spectrometer for Environmental Application*), nous a permis de recueillir une quantité significative de données durant trois semaines. Ces données, croisées avec les mesures de débit de gaz déjà relevées sur les sites, vont permettre à la Société d'affiner davantage la fiabilité de son système de mesure des émissions et s'inscrit dans une initiative conduite au niveau de la compagnie TotalEnergies. Les indicateurs environnementaux montrent des résultats sur les émissions totales de gaz à effet de serre conformes aux objectifs fixés en 2023, ainsi que sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Concernant le brûlage, la moyenne annuelle du gaz brûlé a été de 420 kSm<sup>3</sup>/j, légèrement au-dessus de l'objectif fixé en 2023. En 2024, TotalEnergies EP Gabon entend poursuivre ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité.

<sup>(1)</sup> LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées. Ces indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de TotalEnergies EP Gabon et pour le personnel des entreprises partenaires.

<sup>(2)</sup> TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées.



Par ailleurs, la Société a lancé le développement d'un plan d'action biodiversité en 2023 qui a fait l'objet de plusieurs rencontres avec les parties prenantes externes au quatrième trimestre de l'année.

Elle a également, conformément aux règles en vigueur, réalisé sa campagne annuelle de détection des fuites fugitives.

Enfin, la Société a renouvelé sa certification ISO 14 001, après l'audit externe réalisé par Bureau Veritas qui n'a révélé aucune non-conformité majeure sur la totalité du périmètre des opérations.

## Hygiène industrielle

La préservation de la santé des personnes travaillant sur ses sites demeure au cœur des préoccupations de la Société. L'année 2023 a été marquée par la mise à jour des évaluations de risque aux postes de travail. De plus, le programme annuel (contrôles, audits, suivi qualité, etc.) a pu être mené dans sa totalité.

## Intégrité et risques majeurs

Les risques majeurs liés à l'activité sont identifiés et des actions ont été mises en place pour les maîtriser.

Tout au long de l'année, les tests d'intégrité sur les éléments critiques pour la sécurité (ESDV, ESD1, vannes de fond et surface des puits) permettant de prévenir les potentielles situations dégradées se sont poursuivis et ont été réalisés en totalité.

La base de données intégrité puits, nommée UWINS, est continuellement mise à jour par l'ingénieur intégrité puits et les équipes sites. Une équipe supplémentaire, chargée de renforcer les tests intégrité puits, sera mobilisée au cours du premier trimestre 2024.

Le registre des puits (*WAR*) et les plans d'actions associés sont suivis et des interventions planifiées. Le *workover* du puits TCNE003, avec la *Pulling Unit*, a permis de rétablir l'intégrité technique du puits.

La campagne de travaux, en vue de traiter le reliquat des avis intégrité, débutée en septembre 2022, a pris fin sur le périmètre offshore par les plateformes AGMP, GAAM, TRMPFC, TRMPFK, TRM2, TRM1 et AGMN. Plusieurs travaux nécessitant un arrêt de plateforme ont été réalisés pendant le Grand Arrêt du site d'Anguille réalisé en juin 2023.

Ces campagnes de travaux se poursuivront en 2024. Il est également important de noter que cette série de campagnes a permis la réduction du niveau de risque d'une des deux

menaces intégrité de niveau 1 que comptait la Société.

Par ailleurs, des campagnes de raclage instrumenté sont organisées pour l'inspection de nos pipelines critiques. La prochaine campagne est planifiée en 2024. Elle portera essentiellement sur des pipelines de diamètre 4" et la ligne 18" gaz BP AGMP – TRMPFC. Des réflexions sont engagées pour l'utilisation de nouvelles technologies telles que la "*smartball*" pour le *monitoring* des *pipelines* difficilement raclables.

Enfin, nos installations sont entretenues et l'accès aux plateformes est sécurisé avec le remplacement des *boat landings*, les campagnes sous-marines et les retouches de peinture. La campagne de travaux sous-marins pour l'année 2023 a pris fin au troisième trimestre. Deux *boat landings* (BSM et TRM2) ont été remplacés et des inspections sous-marines ont été effectuées. La préparation de la campagne 2024 est lancée. Elle est planifiée pour le quatrième trimestre et le remplacement de trois *boat landings* des plateformes opérées est également prévu.

# Notre responsabilité

64

stagiaires au  
Centre de Spécialisation  
Professionnelle  
de Port-Gentil

Les activités de diversification et de développement durable de TotalEnergies EP Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles sont menées en partenariat avec la République gabonaise et concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé et des infrastructures.

## Activités courantes 2023

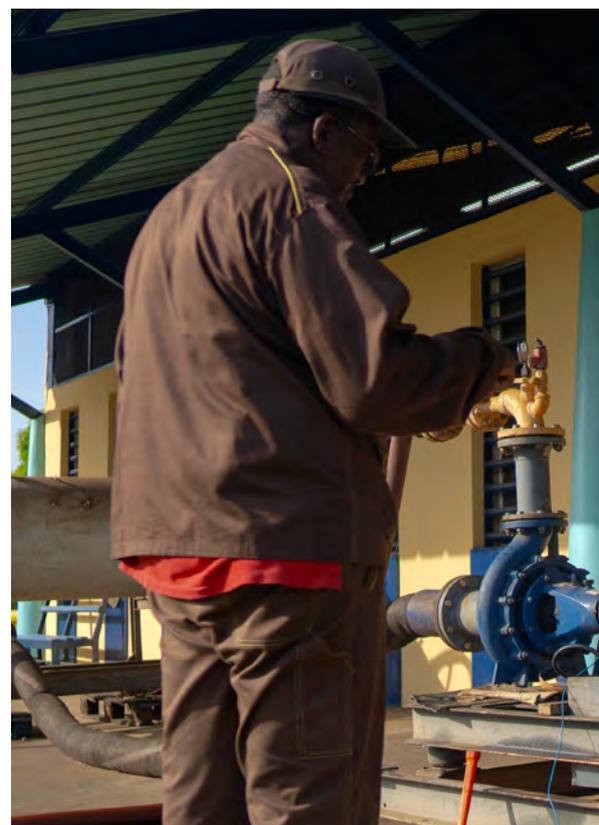
### Santé et recherche médicale

La Société a réaffirmé son engagement vis-à-vis du Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF) en poursuivant son soutien financier.

La position d'excellence de ce centre le conduit à participer et à intervenir dans diverses rencontres scientifiques, au niveau national et international.

La production scientifique annuelle pour l'année 2023 a été de 51 articles.

Sur le plan international, le CIRMF a participé à de nombreuses rencontres scientifiques relatives à la pandémie de la Covid-19. Il s'agit notamment de conférences et réunions webinaires organisées par Africa CDC et l'OMS. L'activité scientifique de l'année s'est



focalisée, comme pour les précédentes, essentiellement sur la caractérisation des agents pathogènes (virus, parasites et bactéries), les hôtes vertébrés ainsi que les vecteurs responsables de la transmission des maladies infectieuses. La qualité scientifique de la recherche effectuée par les chercheurs travaillant au CIRMF est restée constante et de bonne facture, au regard du nombre et du niveau des projets de recherches, des missions de terrain, de la production scientifique, de la formation par l'encadrement des stages diplômants et de perfectionnement, et de l'appui à la santé.

En 2023, quatre dispensaires ont été réhabilités dans la ville de Port-Gentil et sa périphérie pour désengorger le Centre Hospitalier Régional et donner accès à des soins de proximité aux riverains.

### Éducation et formation

TotalEnergies EP Gabon a soutenu de nombreux établissements en 2023, tels que :

- l'Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil ;
- le lycée Victor Hugo de Port-Gentil et les classes préparatoires du Lycée National Léon M'ba de Libreville, conformément à la convention signée avec la Mission laïque française. Ce soutien aux classes préparatoire est nécessaire pour garantir un haut niveau d'enseignement ;



# 1 500

lampadaires solaires en cours de déploiement dans des zones prioritaires de Port-Gentil

- le Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil. Ainsi, au titre de l'année académique 2023-2024, les activités ont débuté le 25 septembre 2023 avec un effectif de 64 stagiaires ;
- la réfection et l'amélioration des sanitaires dans les établissements publics de Port-Gentil afin de réduire les problèmes d'hygiène et d'insalubrité, ainsi que l'exposition aux maladies en milieu scolaire ;
- la construction d'une école pour faciliter la formation, l'insertion sociale voire professionnelle des jeunes ayant une déficience auditive ou porteurs de handicaps associés aux troubles auditifs ;
- la réfection des plateaux sportifs de trois établissements secondaires à Port-Gentil. Trois plateaux ont été livrés en 2023 et deux autres le seront en 2024.



### Développement économique et projets d'intérêt général

En partenariat avec l'État gabonais, la Société a initié depuis 2022 un ensemble de projets d'intérêt général toujours en cours et visant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de Port-Gentil et d'autres villes du Gabon dont les plus emblématiques sont les suivants :

#### Dans la ville de Port-Gentil

- la réhabilitation d'un axe routier. Ce projet structurant consiste à reprendre et finaliser les travaux inachevés d'un axe routier afin de désenclaver la périphérie et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents. Cette route a été inaugurée par les autorités le 8 avril 2023 ;
- l'éclairage public solaire. Ce projet vise à promouvoir les énergies renouvelables avec la fourniture de 1 500 lampadaires. Il permettra, dans les zones dépourvues d'éclairage public, d'améliorer la sécurité et le bien-être des habitants. Ce projet est dans sa phase opérationnelle avec le déploiement des lampadaires ;
- l'aménagement d'un parcours sportif sur le front de mer de la ville de Port-Gentil. Sur près de 500 mètres, ce projet aura un double objectif : protéger et stabiliser le trait de côte d'une part, et offrir aux populations un espace pour la pratique d'activités sportives et récréatives d'autre part. Les premières études ont été réalisées.

#### Dans d'autres villes du Gabon

En vue de l'autonomisation des populations, les projets suivants ont été réalisés :

- la construction d'une poissonnerie dans la ville de Lambaréné, offrant un cadre adéquat aux professionnels de la commercialisation du poisson pour l'exercice de leur métier ;
- les études de construction d'une maison de l'artisanat dans la ville de Ntoum (à 38 km de la capitale Libreville) afin de participer à la promotion et à la diffusion du patrimoine culturel en offrant un espace commercial dédié à l'artisanat des femmes.

# Notre responsabilité

**328 M\$**

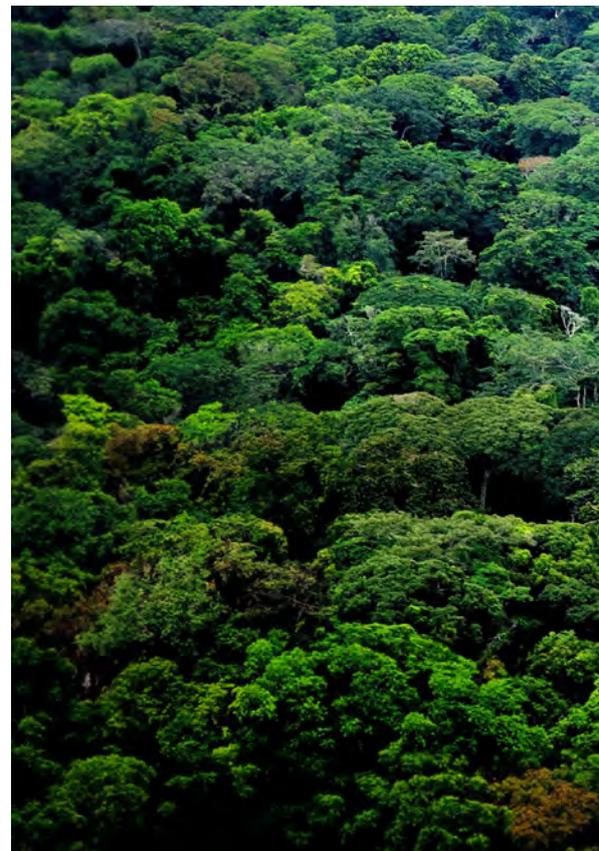
engagés dans le cadre du partenariat sociétal avec la République gabonaise sur les dix dernières années

## Retour sur les dix dernières années de partenariat avec l'État gabonais

Résolument engagée au service du développement économique et social du Gabon, TotalEnergies EP Gabon contribue, par ses actions et œuvres sociétales, à améliorer le bien-être des populations gabonaises. Ces dix dernières années, son implication sociétale portant principalement sur les infrastructures, l'éducation et la santé, a mobilisé plus de 328 M\$.

### Infrastructures

- Routes Ntchengue/Sogara/PG2 : ces trois tronçons routiers ont permis de fluidifier le trafic routier particulièrement intense sur ces axes. Les routes de PG2 et de Ntchengue ont désenclavé les populations de ces environs en les connectant au réseau urbain ;
- Fibre optique sur 180 km entre Libreville et Port-Gentil améliorant la déserte internet ;
- Aéroport de Port-Gentil : financement et maîtrise d'ouvrage du projet de modernisation et d'extension de l'aéroport de



Port-Gentil afin de permettre des vols aériens internationaux ;

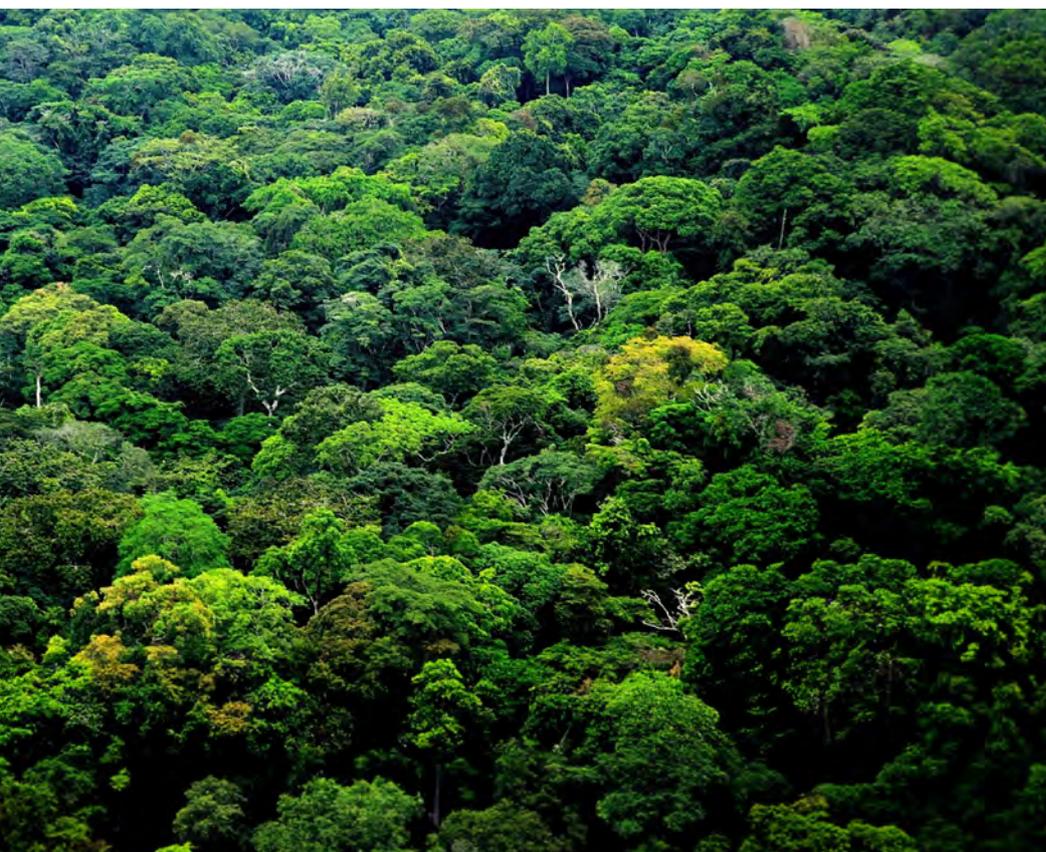
- Génération électrique sur la route du Cap Lopez ;
- Éclairage public solaire ;
- Construction du Centre Culturel Lambert Ona Ovono : espace de convivialité centre d'événements majeurs à Port-Gentil (mariages, spectacles, etc.).

### Santé et recherche

- Financement du Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville ;
- Construction d'un Centre de Traitement Ambulatoire ;
- Réhabilitation de dispensaires de Port-Gentil ;
- Subvention à l'ONG 3S qui œuvre pour la sensibilisation des jeunes filles sur la santé sexuelle ;
- Projet de pavillon d'imagerie médicale au Centre Hospitalier Régional.

### Éducation et formation

- Construction d'une école spécialisée pour enfants déficients auditifs à Port-Gentil ;
- Subvention à Agir contre le Handicap à l'École (AHE), une ONG qui œuvre pour



la prise en charge et la scolarisation des enfants autistes ;

- Construction et financement du fonctionnement de l'Institut du Pétrole et du Gaz (IPG) : fruit d'un partenariat public-privé entre l'État gabonais et les Sociétés pétrolières présentes dans le pays, cet institut vise à préparer des techniciens et ingénieurs capables d'opérer à tous les niveaux de l'industrie pétrolière au Gabon ;
- Construction et financement du Centre de Spécialisation Professionnelle (CSP) de Port-Gentil. À l'initiative de l'État gabonais et de TotalEnergies EP Gabon, ce centre a pour mission de faciliter l'intégration dans le monde du travail de jeunes diplômés détenant un brevet de technicien ou un bac technologique en leur donnant une formation complémentaire adaptée aux besoins des entreprises pétrolières ;
- Travaux de salles de classe, d'assainissement et de logements dans des établissements scolaires de Port-Gentil ;
- Réhabilitation du centre de formation Sainte Thérèse ;
- Construction et équipement des laboratoires de physique-chimie, et appui aux élèves, des classes préparatoires ;
- Financement de la scolarité du cycle terminal de 10 jeunes gabonais par an au lycée français Victor Hugo ;

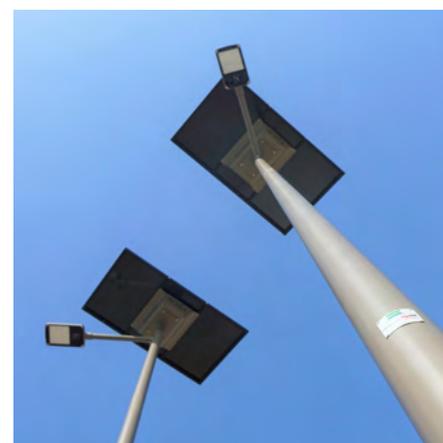
- Réfection et amélioration des sanitaires dans les établissements publics de Port-Gentil.

#### Environnement / Développement économique

- Appui à l'Agence Nationale des Parcs Nationaux, à travers les programmes Gabon Vert et Gabon Bleu ;
- Soutien financier à l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) ;
- Organisation d'un Forum pour l'Entrepreneuriat et la Reconversion Professionnelle (FERP) : en partenariat avec le ministère du Pétrole ;
- Organisation d'un concours Startupper qui favorise l'esprit d'entreprise et qui offre à trois jeunes gabonais, lauréats, un soutien financier et un accompagnement professionnel pour la réalisation de leur projet.

4

dispensaires de Port-Gentil réhabilités afin d'améliorer l'offre de soins de proximité et de limiter l'engorgement des structures hospitalières



# Nos opérations

**+ 106 %**

Taux de renouvellement annuel des réserves prouvées d'hydrocarbures en 2023

## Production de pétrole brut opérée par TotalEnergies EP Gabon

La production de pétrole brut des champs opérés par TotalEnergies EP Gabon en 2023 s'est établie à 15,8 kb/j (5,8 Mb sur l'année) comme en 2022.

### Cette stabilisation s'explique principalement par :

- une meilleure disponibilité des installations à la suite du grand arrêt d'Anguille et des travaux de fiabilisation de l'unité de compression de gaz de Torpille ;
- le démarrage de l'unité *Pulling Unit* avec des gains supérieurs aux attentes sur le puits TCNE003 de l'île Mandji, qui ont contribué à compenser le déclin naturel des champs.

### Avec une production pour l'année 2023 marquée par :

- l'arrêt quinquennal d'Anguille pour la réalisation de travaux d'intégrité.



## Réserves d'hydrocarbures

Les réserves prouvées d'hydrocarbures correspondent aux quantités d'hydrocarbures que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Pour 2021, 2022 et 2023, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 69,23 \$/b, 101,24 \$/b et 83,27 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

Au 31 décembre 2023, les réserves prouvées<sup>(1)</sup> d'hydrocarbures de TotalEnergies EP Gabon se maintiennent à 68 Mbep. Le taux de renouvellement annuel<sup>(2)</sup> des réserves prouvées s'établit à + 106 % en 2023. Il est porté par la valorisation du gaz produit, grâce à la mise en route de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La durée de vie des réserves prouvées et probables d'hydrocarbures au 31 décembre 2023 représente près de 14 années au

<sup>(1)</sup> Chiffre comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

<sup>(2)</sup> Variation des réserves hors production : (révisions + découvertes & extensions + acquisitions - cessions)/production de la période



**82,6 \$/b**

en 2023, contre 101,3 \$/b  
en 2022

rythme actuel de production. Cette durée est estimée sur la base des réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

## Prix

Les prix du Brent ont évolué à la baisse durant l'année 2023, même si une légère remontée au troisième trimestre a été notée avec le déclenchement du conflit israélo-palestinien. Sur l'année 2023, le prix moyen du Brent s'est établi à 82,6 \$/b, en recul de 18 % par rapport à l'année 2022 (101,3 \$/b).

Dès le premier trimestre 2023, une tendance baissière des prix a été observée, l'économie chinoise ayant redémarré mais avec des ambitions réduites. Au cours du second trimestre, les prix sont revenus à des niveaux proches des 70 \$/b.

Au troisième trimestre, les coupes de production OPEP+ et la reprise de la demande ont maintenu les cours. Ainsi, après un second

trimestre relativement bas, les prix du pétrole ont progressé de manière presque continue tout au long du troisième trimestre, pour clôturer avec un prix moyen trimestriel de 86,7 \$/b. L'embellie du troisième trimestre ne s'est pas poursuivie au quatrième trimestre. En effet, les prix du pétrole ont connu un repli significatif au cours du dernier trimestre de l'année, en partie à cause de la baisse de la demande.

## Le Marché

En 2023, l'économie mondiale a connu une croissance soutenue à +2,6 %, portée par une meilleure performance de l'économie américaine, malgré une inflation élevée et la hausse des taux d'intérêts. La demande de pétrole brut a été principalement tirée par l'Asie qui a contribué à plus de 80 % de la croissance de la demande en 2023. La demande en Asie est restée fortement corrélée à l'économie chinoise, bien que les importations chinoises de brut aient été en baisse par rapport aux deux précédentes années.

Les productions des pays OPEP+ ont été relativement en ligne avec les quotas officiels

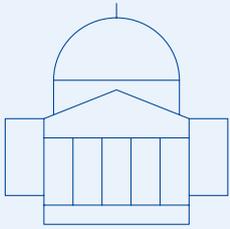
annoncés pour l'année 2023. Les coupes OPEP+ ont été compensées en partie par l'augmentation de la production des États-Unis, du Brésil, de la Guyane et de l'Iran. De nouvelles coupes ont été annoncées pour 2024, bien que le marché doute que l'ensemble des pays parviennent à respecter leurs engagements.

## Différentiel du Mandji par rapport au Brent

Sur l'année 2023, le différentiel du Mandji par rapport au Brent daté s'est nettement amélioré, s'établissant autour de - 5,1 \$/b contre - 7,1 \$/b en 2022.

Après un premier trimestre où il s'est établi autour de - 5,9 \$/b, le différentiel s'est amélioré au cours des trois trimestres suivants. Au mois de décembre, le différentiel a ainsi connu son meilleur niveau à - 2,8 \$/b.

# 02



**25 %**

d'actions détenues par  
l'État gabonais

**58,28 %**

d'actions détenues  
par TotalEnergies





# Gestion des risques et gouvernance



« L'année 2023 a été marquée par un renouvellement important du Conseil d'administration avec la cooptation de quatre administrateurs dont le président du Conseil d'administration et le directeur général de la Société. »

**Merlin NGUIMFACK, chef de division Gouvernance**

# Risques de l'émetteur

## Risques juridiques des activités d'exploration et de production

TotalEnergies EP Gabon mène des activités d'exploration et de production, soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et la fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes limitées et comportent une obligation en cas d'insuccès de rendre une partie, voire la totalité, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais. Ils sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de TotalEnergies EP Gabon, soit à celui du contrat d'exploitation et de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime de concession, TotalEnergies EP Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et TotalEnergies EP Gabon s'engage à verser à l'État gabonais, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée

sur la production et un impôt sur les bénéfices. Le 30 septembre 2022, TotalEnergies EP Gabon a conclu avec l'État gabonais un accord prolongeant la durée de sa convention d'établissement jusqu'en 2042.

Le contrat d'exploitation et de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités d'exploitation et de partage de la production d'hydrocarbures sur une zone déterminée et établit les règles de coopération entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais. Ce dernier peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

TotalEnergies EP Gabon dispose, après déduction de la redevance minière proportionnelle, d'une partie de la production, appelée *cost oil*, dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissement et des coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, selon un pourcentage défini par le contrat, entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais.

Rappelons que le nouveau contrat Baudroie Mérou Marine II G5-143 est entré en vigueur le 23 décembre 2022 et court jusqu'en 2047. Sur ce contrat, TotalEnergies EP Gabon détient 90 % et la République gabonaise 10 %. Des négociations sont en cours pour l'entrée de la Société Nationale des Hydrocarbures (Gabon Oil Company), à hauteur de 15%, conformément au Code des Hydrocarbures.

## Risques industriels et environnementaux

### Nature des risques

Les activités de TotalEnergies EP Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : interventions puits, traitement sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques et la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement oléoducs) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets. Ces risques impliquent la

2

régimes contractuels :  
la convention et le contrat  
de partage de  
production

prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits ainsi que les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité et de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles sur le plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

### Évaluation et maîtrise des risques

TotalEnergies EP Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. TotalEnergies EP Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la

définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts. Comme tout dispositif de vérification, le système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de TotalEnergies EP Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

### Risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantité insuffisante pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des

réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de TotalEnergies EP Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantité suffisante pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en totalité ou en partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection, d'interventions sur ces ouvrages, mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

# Risques de l'émetteur

## Risques liés à l'environnement économique

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles à différents paramètres de l'environnement économique dont les plus significatifs sont les prix du pétrole et les taux de change. Les prix du pétrole peuvent connaître d'importantes fluctuations pour des raisons sur lesquelles TotalEnergies EP Gabon n'a pas de contrôle. Ces facteurs peuvent être principalement d'ordre géopolitique, économique, réglementaire, politique ou conjoncturel. Une baisse des prix du pétrole a un effet négatif sur les résultats de la Société, du fait de la baisse du chiffre d'affaires généré par la commercialisation de la production pétrolière. Une période prolongée avec des prix du pétrole faibles peut détériorer la rentabilité et la trésorerie, et restreindre les projets de développement ou d'investissement. De même, une épidémie affectant un ou plusieurs pays dont le Gabon peut amener les autorités de ces pays ou la direction de TotalEnergies EP Gabon à prendre des décisions restreignant les déplacements ou les accès aux installations de la Société pour limiter le risque de contagion et protéger la santé des personnes.

Compte tenu du niveau d'incertitude lié à l'évolution de ces deux événements, leurs incidences sur la situation financière future ne peuvent être déterminées précisément. Ces événements ne remettent cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêter des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 selon le principe de continuité d'exploitation grâce notamment à la situation solide de sa trésorerie.

## Risques éthiques et de non-conformité

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de TotalEnergies EP Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Dans le cadre des priorités d'actions définies par la direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de TotalEnergies EP Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation des différentes parties prenantes et de formations des collaborateurs et prestataires.



Actions de sensibilisation des différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires

L'ensemble des règles d'intégrité de TotalEnergies EP Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon.

## Risques liés aux enjeux climatiques

La société civile, de nombreuses parties prenantes et les États encouragent la diminution de la consommation de produits énergétiques carbonés et la mise en place d'un mix énergétique davantage tourné vers les énergies bas-carbone afin de répondre aux exigences de lutte contre le dérèglement climatique, notamment en raison des objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris.

L'évolution du mix énergétique des pays devra cependant se faire à un rythme qui tient compte des besoins et capacités d'adaptation des divers consommateurs d'énergie qui attendent des acteurs de l'énergie qu'ils leur fournissent une énergie à la fois abordable en matière de coût et respectueuse de l'environnement.

Dans ce contexte, les entreprises du secteur de l'énergie seront conduites à améliorer la maîtrise de leurs émissions de gaz à effet de serre. Une capacité d'adaptation insuffisante au rythme de déploiement de la transition énergétique pourrait affecter les perspectives de TotalEnergies EP Gabon comme sa situation financière, sa réputation ou sa valeur actionnariale.

## Assurance et couverture des risques

TotalEnergies EP Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle de la compagnie TotalEnergies, notamment celles mises en place avec *Omnium Reinsurance Company* (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance de la compagnie TotalEnergies et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance gabonaise.

# Gouvernement d'entreprise

## INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'OHADA

Le traité instituant l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), dont la République gabonaise est un État membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des Actes Uniformes, en particulier l'Acte Uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de Société Anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte Uniforme précité présentent certaines similitudes avec la législation sur le droit des sociétés en vigueur en République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré au Gabon à date, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises.

### Dissociation entre les fonctions de directeur général et celles de président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'OHADA tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

#### Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, et d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société. Il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur personne physique et désigné par le Conseil

d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (deux ans, renouvelable). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

8

membres dans le  
Conseil d'administration

# Gouvernement d'entreprise

## INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration

En vertu de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des Sociétés commerciales, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et qui est librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence de l'administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2023, à un total de 180 000 000 francs CFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un

de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2023, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

### Autres avantages consentis aux mandataires sociaux

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé en 2023 par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2023.

### Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2023

La Société est une filiale indirecte de TotalEnergies SE. Son capital, au 31 décembre 2023, est détenu à hauteur de 58,28 % par TotalEnergies SE (à travers sa filiale TotalEnergies Holdings, détenue à 100 % par TotalEnergies SE), 25 % par la République gabonaise et 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2023, le nombre des administrateurs de la Société a été réduit de dix à huit, après la démission de deux administrateurs. Les huit administrateurs de la Société se répartissent entre les quatre catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Xavier ROUZEAUD) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de TotalEnergies SE (Mike SANGSTER, Thomas MAREEL, Karim CHAOUICHE) ou au sein de la Société (Georges-Eric N'KOMA, Renée Estelle NSI BENGONE) ;
- la République gabonaise représentée par un administrateur (Michel ANTSELEVE) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Yann DUCHESNE).

# 4

réunions du Conseil d'administration

## Réunions au cours de l'exercice 2023

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2023. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

### 22 mars

- Examen des comptes de l'exercice 2022
- Examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, de l'ordre du jour et du projet des résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2023

### 31 mai

- Présentation des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- Publication de l'avis financier fixant les modalités de mise en paiement du dividende

### 30 août

- Présentation des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2023
- Offre d'acquisition de participations de 15% sur Baudroie Mérrou Marine II par Gabon Oil Company

# 8/10

administrateurs ont, en moyenne, assisté aux réunions du Conseil d'administration

### 15 novembre

- Présentation des résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2023
- Prévision de clôture 2023 et projet de budget pour 2024
- Démission de deux administrateurs
- Cooptation de deux administrateurs

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

## Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation

des travaux du Conseil d'administration, reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable en premier lieu que les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables ; enfin, en troisième lieu, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres Sociétés de la Compagnie, soient respectés.

## Information préalable des administrateurs

TotalEnergies EP Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement aux administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société, dans les délais et selon les formes légalement requises, est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

## Direction générale au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la composition de la direction générale de TotalEnergies EP Gabon est la suivante :

- directeur général : Xavier ROUZEAUD ;
- directeur général adjoint : Georges-Eric N'KOMA ;
- directeur général délégué : Michel ANTSELEVE.

# Composition du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon

EST LA SUIVANTE (AU 31 DÉCEMBRE 2023) :



**Mike SANGSTER**  
57 ans

Président du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 30 août 2023 et directeur Afrique au sein de la Direction générale de la branche Exploration-Production de la compagnie TotalEnergies. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de la compagnie TotalEnergies : administrateur et président du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Angola, TotalEnergies EP Congo, président de TotalEnergies Sénégal SAS ; administrateur de TotalEnergies EP Services, TotalEnergies EP Nigeria Limited, TotalEnergies Upstream Nigeria Limited.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 05/2025).



**La République gabonaise représentée par Michel ANTSELEVE**  
58 ans

Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs directeur général délégué de TotalEnergies EP Gabon, enseignant chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon).

- **L'État gabonais détient 1 125 010 actions TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 (AGO 05/2024).



**Xavier ROUZEAUD**  
45 ans

Administrateur depuis le 30 août 2023, et directeur général de TotalEnergies EP Gabon depuis le 6 septembre 2023.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 (AGO 05/2024).



**Georges-Eric N'KOMA**  
55 ans

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de TotalEnergies EP Gabon, de président du Conseil d'administration du Centre de Spécialisation de Port-Gentil, d'administrateur de l'Institut Gabonais d'Appui au Développement.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 (AGO 05/2024).



**Renée Estelle  
NSI BENGONE**  
48 ans

Administratrice de TotalEnergies EP Gabon depuis le 15 novembre 2023. Elle exerce également les fonctions de directrice Business et Développement de TotalEnergies EP Gabon.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 (AGO 05/2024).



**Karim CHAOUCHE**  
55 ans

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 31 mai 2022 et directeur délégué Gabon au sein de la Direction générale Exploration & Production de la compagnie TotalEnergies.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 (AGO 05/2024).



**Thomas MAREEL**  
46 ans

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 15 novembre 2023 et responsable de la Direction des Opérations Filiales Exploration & Production à la direction Financière de la compagnie TotalEnergies. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de la compagnie TotalEnergies : administrateur de TotalEnergies E&P Russie, TotalEnergies E&P Congo, TotalEnergies Capital Canada Ltd, TotalEnergies Upstream UK Limited, TotalEnergies E&P UK Limited ; président et directeur général de TotalEnergies Gestion Filiales ; président de TotalEnergies Holdings Europe.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 05/2025).



**Yann DUCHESNE**  
67 ans

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 4 avril 2019. Il est également administrateur et président du Comité d'audit du groupe Laurent Perrier, président du groupe MédiS et président exécutif de Theraclion.

- **Détient une action TotalEnergies EP Gabon.**  
Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 05/2025).

# Composition du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon

## Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

**Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société.**

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

**Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.**

L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

**Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.**

Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.

**Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.**

Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.

**Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.**

Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales.

**Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.**

Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.

**Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.**

Il n'existe pas d'accord conclu par la Société modifié ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.

**Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.**

Il n'existe pas d'accord prévoyant le paiement d'indemnités par la Société aux membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés pour une cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

## Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2023

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TotalEnergies SE, la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble de la compagnie TotalEnergies SE.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles de la Compagnie. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre au sein de la Société du système de contrôle interne de la Compagnie relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures de la Compagnie à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par la Compagnie et qui sont d'application générale à l'ensemble de la Compagnie, ou qui sont d'application générale à l'ensemble de la branche Exploration-Production de la Compagnie auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de TotalEnergies EP Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles de la Compagnie en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés de la Compagnie.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements,

achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur sa division Gouvernance, en liaison avec la direction Audit et Contrôle Interne de la Compagnie dont la division Gouvernance est la correspondante directe au sein de la Société.

Dans ce cadre, la division Gouvernance a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions de la division Gouvernance est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction Audit et Contrôle Interne de la Compagnie, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TotalEnergies SE, ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels de la Compagnie, au travers d'une lettre d'affirmation interne (*representation letter*) destinée à la direction Financière de la Compagnie. À ce dispositif de contrôle interne s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme OHADA, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société, conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

## Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société. Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte Uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société, ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

4

commissaires aux comptes (deux titulaires et deux suppléants) exercent conjointement la mission de contrôle de la Société

# Le Comité directeur de TotalEnergies EP Gabon



**Xavier ROUZAUD**  
Directeur général



**Georges-Eric N'KOMA**  
Directeur général adjoint



**Michel ANTSELEVE**  
Directeur général délégué



**Renée Estelle NSI BENGONE**  
Directrice Business et Développement



**Lamin SABALLY**  
Directeur Opérations



**Charles EVINAH**  
Directeur Financier

# 03

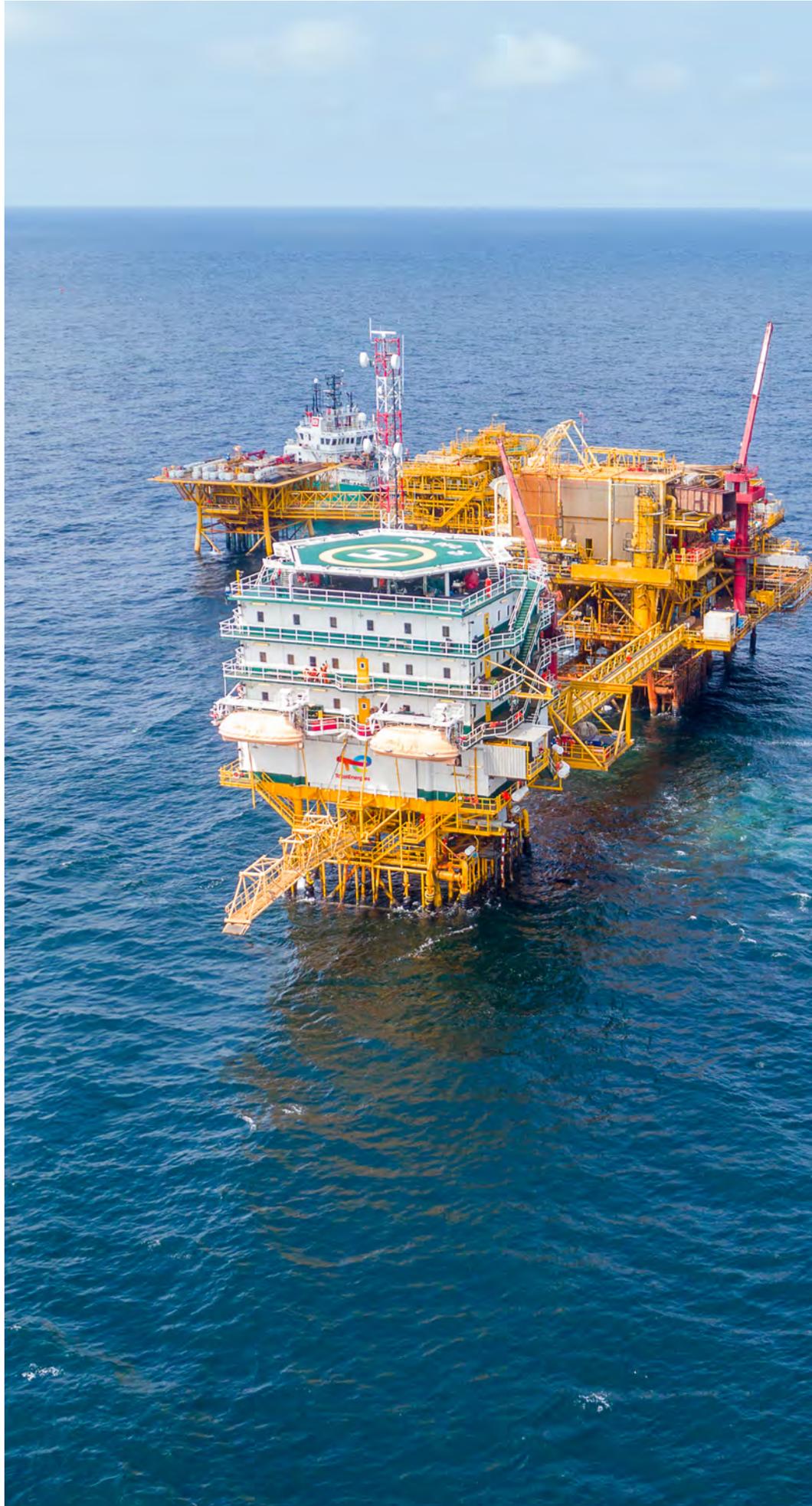


**- 18 %**

Variation du Brent entre  
2023 et 2022

**5,4 M**

de barils commercialisés  
en 2023





# États financiers



« Dans un environnement économique incertain, illustré par le repli du prix moyen du Brent, TotalEnergies EP Gabon a su maintenir ses équilibres financiers, permettant ainsi au Conseil d'administration de proposer un service de dividende stable à 100 M\$.»

**Charles EVINAH, directeur Financier**

# Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS IFRS

## Aux actionnaires de la Société TotalEnergies EP Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 2.973 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 26,4 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société TotalEnergies EP Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Les points ainsi portés s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans la note 6 de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2023, les actifs non courants sont composés des immobilisations incorporelles (43 M\$), des immobilisations corporelles (1 646 M\$) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (309 M\$).

La Société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, ces tests étant réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées, qui regroupent les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant les actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société. Les principales hypothèses d'évaluation prises en

compte par la Société dans l'évaluation de la valeur d'utilité, comprennent le prix futur des hydrocarbures, le prix du carbone futur, les coûts opérationnels futurs, les estimations des réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôts.

Comme décrit dans l'annexe aux comptes dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » et la note 17 « Dépréciations d'actifs », la Société retient une trajectoire de prix du pétrole qui converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,5 \$<sub>2023</sub> par baril et, pour le gaz, des prix qui se stabilisent d'ici 2027 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles qu'actuellement, pour converger ensuite vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050. La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions futures scope 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100 \$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est

supérieur. Au-delà de 2029, le prix du CO<sub>2</sub> est inflaté de 2 %/an.

Les dépréciations d'actifs non courants au titre de 2023 se sont élevées à 96 M\$ en résultat opérationnel et 43 M\$ en résultat net.

Afin d'évaluer la résilience du portefeuille à différents paramètres, des sensibilités à plusieurs hypothèses ont été déterminées par la direction, dont une sensibilité à une baisse comprise entre 10 % et 20 % du prix des hydrocarbures utilisés sur toute la durée de vie des actifs ainsi qu'à un prix du carbone de 200 \$/t, inflaté de 2 % par an à partir de 2029.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la Direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée, s'agissant de projections liées à des événements futurs.

NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la Société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production. Nos travaux ont inclus le test des activités de contrôle portant sur l'identification d'indices de perte de valeur et la détermination des principales hypothèses retenues par la direction sous-tendant la valeur recouvrable des actifs testés.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Analyser l'existence d'indices de perte de valeur sur ces actifs, une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix des hydrocarbures ou du prix du carbone, y compris en lien avec l'ambition de TotalEnergies d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 ensemble avec la Société ;
- Confronter les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la Société à des informations sectorielles publiques (AIE,

brokers et consultants lorsque pertinent), en particulier le prix relatif aux scénarii APS et NZE, considérés par l'AIE comme compatibles avec l'Accord de Paris pour limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2 °C » ;

- Analyser les hypothèses de prix du carbone incluses dans les flux de trésorerie, notamment en les comparant aux données actuelles de marché et en les confrontant aux informations sectorielles publiques (notamment AIE) ;
- Apprécier la cohérence des dates de fin de production appliquées dans les prévisions de flux de trésorerie avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence ;
- Comparer les hypothèses principales (prix futur des hydrocarbures, prix du carbone futur, coûts opérationnels futurs, estimations des réserves d'hydrocarbures, taux d'actualisation après impôt et dividendes futurs attendus) à celles incluses dans les analyses, les budgets et les prévisions approuvés par la direction et le conseil d'administration ;

- Apprécier la cohérence des hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production, et notamment en les comparant d'année en année ;
- Rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- Recalculer, avec nos experts en évaluation, le taux d'actualisation après impôt utilisé par la Direction et le confronter aux taux retenus par des analystes de marché ;
- Apprécier la cohérence des taux d'impôt retenus par rapport aux régimes fiscaux applicables et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- Évaluer les informations fournies dans la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux comptes incluant celles relatives aux sensibilités du résultat opérationnel et du résultat net aux scénarios des prix des hydrocarbures et du prix du carbone.

# Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS IFRS

## Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production

### RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans le paragraphe « Estimation des réserves d'hydrocarbures » de la note « Principaux jugements et estimations comptables » de l'annexe aux comptes, l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « *successful efforts* » utilisée pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société. La note 6 de l'annexe aux comptes indique à ce titre que les actifs pétroliers sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée soit sur les réserves prouvées d'hydrocarbures,

soit sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures. Ces réserves sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et des règles SEC (*Securities and Exchange Commission*).

Les principales hypothèses utilisées par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 comprennent les données de géoscience et d'ingénierie utilisées

pour la détermination des quantités des gisements, les modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société et le prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la Direction des hypothèses utilisées par la Société comporte une part de jugement élevée en raison de leur nature incertaine.

### NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'amortissement des actifs pétroliers en production, en fonction des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles sur la détermination et l'évaluation des réserves, et la prise en compte des modalités contractuelles qui permettent de déterminer la part des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures revenant à la Société.

Nos travaux sur l'estimation des réserves par la Société ont consisté principalement à :

→ Étudier les qualifications et l'expérience des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves ;

→ Analyser les principales variations des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;

→ Rapprocher les productions réelles de 2023 des productions attendues initialement ;

→ Analyser les données contractuelles qui permettent de déterminer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures jusqu'à la date d'expiration des contrats et, le cas échéant, les raisons conduisant la Société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain ;

→ Apprécier la cohérence des dates de fin de production utilisées dans le calcul

des amortissements avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence et dans les prévisions de flux de trésorerie utilisées pour les tests de dépréciation ;

→ Apprécier l'absence de réserves résiduelles significatives prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures à produire après 2040 sur la base du portefeuille actuel d'actifs pétroliers ;

→ Étudier la méthodologie utilisée par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures en lien avec la réglementation de la SEC et la moyenne annuelle des prix de 2023.

## Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers

annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Société.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies

peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

Fait à Libreville, le 12 avril 2024

### Les commissaires aux comptes

**Yves FUMANAL**  
Expert-comptable  
agrée CEMAC EC94

**ERNST & YOUNG**  
**Erik WATREMEZ**  
Expert-comptable  
agrée CEMAC EC540

# Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes

RELATIVES À L'AUDIT CONTRACTUEL DES ÉTATS FINANCIERS

## Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

## De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique, ce qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une

fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit, en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des

travaux, travaux et fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les

- états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêche la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
  - nous prenons connaissance du contrôle interne de la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
  - nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la Direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
  - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
  - nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  - nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
  - nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
  - nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
  - nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confrontons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
  - nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
  - nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
  - nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

# Rapport de gestion du Conseil d'administration

## Commentaires sur le compte de résultat (IFRS)

Le résultat net de l'exercice 2023 s'est établi à 26 M\$, contre 340 M\$ pour l'exercice 2022. Ce recul significatif s'explique principalement par des éléments exceptionnels : la prise en compte en 2022 d'un produit d'impôt différé lié à l'aménagement de la fiscalité conclu avec la République gabonaise (270 M\$) et une hausse de la charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs en 2023 (s'établissant à 43 M\$ après impôts). Le résultat net est également impacté par le recul du prix moyen de vente sur la période.

### Chiffre d'affaires

En 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 444 M\$, en baisse de 15 % par rapport à 2022 (521 M\$). Cette variation reflète le recul du prix moyen de vente sur la période (- 18 %), partiellement compensé par la hausse des volumes de brut commercialisés par TotalEnergies EP Gabon (+ 6 %).

**444 M\$**

de chiffre d'affaires

### Achats, nets des variations de stocks

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position de sur/sous-enlèvement d'hydrocarbures. La baisse de 36 % sur un an résulte essentiellement de la baisse de la redevance minière proportionnelle favorisée par l'application en 2023 du nouveau taux de redevance minière proportionnelle et la baisse des prix du brut.

### Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en hausse de 9 % principalement en raison de l'actualisation de la provision pour remise en état des sites, partiellement compensée par la baisse des coûts d'exploitation grâce aux initiatives de réduction des coûts de production mises en œuvre par la Société.

### Charges d'exploration

Aucune activité d'exploration en 2023.

### Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers sont en hausse de 19 % par rapport à 2022 du fait d'une dépréciation plus importante d'actifs en 2023 (96 M\$).

### Autres produits

Ce poste est non significatif en 2023.

### Autres charges

Ce poste comprend la Provision pour Investissements Diversifiés, la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH) et les intérêts sur les comptes séquestres

pour la restitution des sites. En 2023, il s'élève à 1 M\$ contre - 5 M\$ en 2022. Cette hausse résulte essentiellement de l'amélioration de la rémunération des comptes séquestres pour la réhabilitation des sites en 2023.

### Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier ressort en un produit de 28 M\$ en 2023 contre un produit de 9 M\$ en 2022. Il est principalement constitué des intérêts générés par les excédents de trésorerie et du coût financier des contrats de location (IFRS 16). La hausse de 18 M\$ sur un an s'explique principalement par l'amélioration de la rémunération des positions de trésorerie sur la période.

### Autres produits financiers

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2023, le profit de change recule à - 0,3 M\$ contre 7 M\$ en 2022, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

**+ 19 %**

de hausse des  
amortissements des  
immobilisations corporelles  
et droits miniers par  
rapport à 2022



#### Autres charges financières

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. Le montant pour l'exercice 2023 s'établit à - 14 M\$ contre - 13 M\$ en 2022. Il reflète la variation des coûts des travaux futurs, et du taux d'actualisation.

#### Produit (charge) d'impôt

La Société présente une charge d'impôt de 15 M\$ sur l'exercice 2023 contre un produit d'impôt de 214 M\$ en 2022. La charge d'impôts sur l'exercice 2022 était en effet positivement impactée par la prise en compte d'un produit d'impôt différé exceptionnel de 270 M\$, lié à l'aménagement de la fiscalité conclu avec la République gabonaise. En 2023, la charge d'impôt comprend une charge d'impôts courants de 42 M\$ et un produit d'impôts différés de 27 M\$.

### Affectation du résultat

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 30 mai 2024, la distribution d'un dividende de 22,22 \$ par action, soit 100 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

### Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

#### Flux de trésorerie d'exploitation

Malgré le recul du prix moyen des volumes de brut vendus par la Société, partiellement compensé par la hausse des volumes de brut vendus, TotalEnergies EP Gabon a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 226 M\$, qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin.

#### Flux de trésorerie d'investissement

Les investissements pétroliers s'élèvent à 86 M\$ en 2023, en baisse de 15 % par rapport à 2022. Ils comprennent essentiellement le démarrage de la campagne d'intervention sur puits avec deux interventions en 2023, des travaux d'intégrité sur les sites, diverses opérations sur les installations et études dont celles relatives à la réduction des émissions de nos activités.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité aux prix du pétrole, aux taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux

liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure dans le Rapport financier annuel 2023.

#### Flux de trésorerie de financement

En 2023, la Société a procédé à la mise en paiement d'un dividende de 22,22 \$ par action le 9 juin 2023. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 100 M\$ pour l'ensemble de l'exercice.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2023 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société.

#### Trésorerie

La variation de trésorerie de TotalEnergies EP Gabon est de - 7 M\$ en 2023, contre -228 M\$ en 2022.

# Compte de résultat

## (en k\$)

Exercice		2023	2022	2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>note 1</b>	<b>443 876</b>	<b>521 359</b>	<b>654 932</b>
Achats, nets de variation de stocks	note 2	(47 241)	(73 784)	(166 460)
Autres charges d'exploitation	note 2	(120 996)	(112 419)	(123 967)
Charges d'exploration	note 2	(10)	20	(51)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note 2	(248 294)	(209 313)	(181 681)
Autres produits	note 3	(1 256)	1 868	(121 064)
Autres charges	note 3	1 155	(5 268)	(15 330)
Coût de l'endettement financier	note 4	28 144	9 291	(1 955)
Autres produits financiers	note 4	(342)	6 853	5 067
Autres charges financières	note 4	(13 905)	(12 513)	(23 693)
Produit / (Charge) d'impôt	note 5	(14 768)	214 284	7 238
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>26 362</b>	<b>340 378</b>	<b>33 037</b>
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (en \$) <sup>(1)</sup></b>		<b>5,86</b>	<b>75,64</b>	<b>7,34</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions circulant au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société)

# Résultat global

(en k\$)

Exercice	2023	2022	2021
Résultat net	26 362	340 378	33 037
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
(Pertes) et gains actuariels	-	-	6 509
Effet d'impôts	-	-	(4 979)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>26 362</b>	<b>340 378</b>	<b>34 567</b>

# Bilan (en k\$)

Au 31 décembre 2023		2023	2022	2021
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles	note 6	43 439	64 895	7 788
Immobilisations corporelles	note 6	1 645 720	1 803 660	1 974 550
Autres actifs non courants	note 6	319 907	305 814	310 450
<b>Total actifs non courants</b>		<b>2 009 067</b>	<b>2 174 369</b>	<b>2 292 788</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	note 7	25 105	23 795	23 748
Clients et comptes rattachés	note 8	138 666	118 987	110 473
Autres créances	note 8	122 946	118 428	102 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 9	677 145	683 991	911 627
Actifs destinés à être cédés	note 6	-	-	-
<b>Total actifs courants</b>		<b>963 862</b>	<b>945 200</b>	<b>1 148 532</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 972 929</b>	<b>3 119 570</b>	<b>3 441 320</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 655 989	1 733 409	1 718 228
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>note 10</b>	<b>1 732 489</b>	<b>1 809 410</b>	<b>1 794 728</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Impôts différés	note 5	670 885	695 492	965 517
Engagements envers le personnel	note 11	4 717	4 740	7 060
Provisions et autres passifs non courants	note 12	341 772	391 388	434 721
Dettes financières non courantes	note 9	29 217	12 416	10 639
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 046 591</b>	<b>1 104 036</b>	<b>1 417 937</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	note 8	87 988	95 363	96 905
Autres créditeurs et dettes diverses	note 8	87 186	81 864	99 069
Dettes financières courantes	note 9	18 675	28 397	32 682
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	note 9	-	-	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>193 849</b>	<b>205 624</b>	<b>228 656</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 972 929</b>	<b>3 119 570</b>	<b>3 441 320</b>

# Tableau de flux de trésorerie (en k\$)

Au 31 décembre 2023	2023	2022	2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net	26 362	340 378	33 037
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	248 294	209 313	181 681
Provisions et impôts différés	(22 120)	(279 794)	(64 319)
(Plus) / Moins-values sur cessions d'actifs	1 256	(1 868)	121 064
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(27 591)	(43 047)	67 927
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>226 201</b>	<b>224 981</b>	<b>339 390</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>			
Investissements corporels et incorporels	(85 390)	(100 911)	(65 111)
Augmentation des prêts non courants	(20 663)	(11 397)	(6 736)
<b>Investissements</b>	<b>(106 053)</b>	<b>(112 308)</b>	<b>(71 847)</b>
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	-	-	210 996
Remboursement de prêts non courants	6 571	11 350	8 701
<b>Désinvestissements</b>	<b>6 571</b>	<b>11 350</b>	<b>219 697</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(99 483)</b>	<b>(100 958)</b>	<b>147 850</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes payés	(100 000)	(325 035)	(20 250)
Émission nette d'emprunts non courants	-	-	-
Variation des dettes financières courantes	(33 564)	(26 625)	(5 415)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(133 564)</b>	<b>(351 659)</b>	<b>(25 665)</b>
<b>Augmentation / (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>(6 845)</b>	<b>(227 637)</b>	<b>461 575</b>
Trésorerie en début de période	683 991	911 627	450 052
<b>TRÉSORERIE À FIN DE PÉRIODE</b>	<b>677 145</b>	<b>683 991</b>	<b>911 627</b>

# Tableau de variation des capitaux propres (en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021</b>	<b>76 500</b>	<b>1 702 149</b>	<b>1 778 649</b>
Résultat de l'exercice	-	33 037	33 037
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>33 037</b>	<b>33 037</b>
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
Autres éléments	-	3 292	3 292
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021</b>	<b>76 500</b>	<b>1 718 228</b>	<b>1 794 728</b>
Résultat de l'exercice	-	340 378	340 378
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>340 378</b>	<b>340 378</b>
Distribution des dividendes	-	(325 035)	(325 035)
Autres éléments	-	(661)	(661)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022</b>	<b>76 500</b>	<b>1 732 910</b>	<b>1 809 410</b>
Résultat de l'exercice	-	26 362	26 362
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>26 362</b>	<b>26 362</b>
Distribution des dividendes	-	(100 000)	(100 000)
Autres éléments	-	(3 283)	(3 283)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023</b>	<b>76 500</b>	<b>1 655 989</b>	<b>1 732 489</b>

# Annexe aux états financiers IFRS

TotalEnergies EP Gabon est une Société Anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production de gisements d'hydrocarbures sous toutes leurs formes, la production et la commercialisation d'électricité sous toutes ses formes.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de TotalEnergies EP Gabon au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2024. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2024.

La monnaie de présentation des états financiers est le dollar américain. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

- 60 Base de préparation des états financiers
- 60 Principaux jugements et estimations comptables
- 62 Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations
- 62 Événements significatifs
- 62 Règles et méthodes comptables
- 63 → **NOTE 1. Chiffre d'affaires**
- 64 → **NOTE 2. Charges d'exploitation et amortissements**
- 65 → **NOTE 3. Autres produits et autres charges**
- 65 → **NOTE 4. Coût de l'endettement, autres produits et autres charges financières**
- 66 → **NOTE 5. Impôts**
- 67 → **NOTE 6. Actifs non courants**
- 70 → **NOTE 7. Stocks et en-cours**
- 71 → **NOTE 8. Créances et dettes**
- 72 → **NOTE 9. Disponibilités et endettement**
- 74 → **NOTE 10. Capitaux propres**
- 75 → **NOTE 11. Charges et avantages au personnel**
- 76 → **NOTE 12. Passifs non courants**
- 77 → **NOTE 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie**
- 78 → **NOTE 14. Parties liées**
- 78 → **NOTE 15. Rémunération des organes d'administration et de direction**
- 79 → **NOTE 16. Engagements hors bilan**
- 81 → **NOTE 17. Dépréciation d'actifs**
- 82 → **NOTE 18. Risques**
- 83 → **NOTE 19. Commissaires aux comptes**

# Annexe aux états financiers IFRS

## Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TotalEnergies EP Gabon sont présentés en dollar américain (\$) et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) au 31 décembre 2023.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2022. Aucune évolution normative n'a dû être appliquée par anticipation par la Société.

Les comptes de TotalEnergies EP Gabon sont impactés par l'environnement économique. La Société a tenu compte de l'impact de cet environnement, en particulier sur l'amortissement et la dépréciation de ses actifs pétroliers (voir note 17 « Dépréciations d'actifs » et note 6.2 « Immobilisations corporelles »).

## Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2023 requiert de la part de la direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information

présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

### Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par

l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en note 6 « Actifs non courants ».

### Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la direction générale, sont déterminées en

lien avec TotalEnergies SE. Elles prennent en compte les conditions économiques et des analyses d'experts externes à la Société. Le taux d'actualisation est revu chaque année. En 2023, la Société a eu recours à une dépréciation de ses actifs du fait que la valeur nette des actifs était supérieure à sa valeur recouvrable ou de marché. Cette situation est présentée dans la note 17 « Dépréciation d'actifs ».

#### **Provisions pour restitution des sites**

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en matière de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année. Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en note 12 « Passifs non courants ».

#### **Impôt sur le résultat**

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences

d'événements nouveaux sur le montant de ce passif. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé après prise en compte des impôts différés passifs d'échéance comparable relevant des mêmes régimes fiscaux. Il prend en compte des profits taxables existants et des profits taxables futurs dont l'estimation est par nature incertaine et susceptible d'être modifiée dans la durée.

L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Impôts ».

#### **Changement climatique et transition énergétique**

TotalEnergies EP Gabon soutient les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 qui appelle à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et

qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. TotalEnergies EP Gabon veut ainsi relever le double défi de satisfaire les besoins en énergie d'une population mondiale plus nombreuse, tout en limitant le réchauffement climatique, et participer activement à la transformation qui est en cours dans le monde de l'énergie. TotalEnergies EP Gabon s'engage à réduire son empreinte carbone liée à la production. Même si le rythme de la transition dépendra de celui de l'évolution des politiques publiques, des modes de consommation et de la demande correspondante.

TotalEnergies EP Gabon se donne pour mission de proposer à ses clients des produits énergétiques abordables et moins émetteurs de CO<sub>2</sub> et d'accompagner ses partenaires et fournisseurs dans leur propre stratégie bas carbone.

# Annexe aux états financiers IFRS

TotalEnergies EP Gabon a pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Ainsi :

- TotalEnergies EP Gabon évalue la robustesse de son portefeuille, y compris pour les nouveaux investissements significatifs, sur la base de scénarios pertinents. Chaque investissement significatif, dans l'exploration, l'acquisition ou le développement des ressources pétrolières, fait l'objet d'une évaluation prenant en compte les objectifs de l'Accord de Paris.
- Afin d'évaluer la résilience de son portefeuille, la Société s'appuie sur un scénario de prix du pétrole et du gaz à long terme compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Comme décrit dans la note 17 « Dépréciation d'actifs », la Société retient pour le calcul de ses dépréciations une trajectoire de prix du pétrole qui converge vers le prix de 50 \$<sub>2023</sub>/b en 2040, puis vers 25,5 \$<sub>2023</sub>/b en 2050, en ligne avec le scénario NZE de l'AIE. Les prix retenus pour le gaz, se stabilisent d'ici 2025 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels pour converger vers le prix retenu en 2050 par le scénario scénario NZE de l'AIE.

Pour les investissements dans de nouveaux projets pétroliers, TotalEnergies EP Gabon vise en priorité à développer des projets à coût bas (typiquement moins de 20 \$/b pour les coûts opératoires + les coûts d'investissement) ou présentant des points-morts bas (typiquement 30 \$/b y compris fiscalité). Même si la tarification du CO<sub>2</sub> ne s'applique pas actuellement, TotalEnergies EP Gabon intègre un prix minimum du CO<sub>2</sub> de 100 \$/t dans toutes ses décisions d'investissement, avec une hypothèse d'inflation de 2 %/an au-delà de 2028. La stratégie est elle-même déclinée dans le Plan Long Terme de la Société, établi sur

5 ans, mis à jour une fois par an et validé par Conseil d'administration.

Il reflète l'environnement économique, les ambitions de progrès de la Société vers la neutralité carbone (zéro émission nette), les objectifs fixés en la matière à horizon 2030 et les dynamiques de transition énergétique actuelles dans les divers pays, sachant que de nombreuses incertitudes demeurent sur les voies qu'emprunteront les différents pays dans leur transition énergétique.

Les états financiers de TotalEnergies EP Gabon sont préparés en cohérence avec les principales hypothèses techniques et économiques du Plan Long Terme et les objectifs rappelés ci-dessus.

Ils sont par ailleurs sensibles à différents paramètres d'environnement dont les prix du pétrole et du gaz mais également à des paramètres techniques dont l'évaluation des réserves d'hydrocarbures. Les hypothèses et estimations retenues impactent en particulier les réserves d'hydrocarbures, la durée de vie des actifs, la dépréciation des immobilisations ainsi que les provisions, et sont présentées dans les notes 17 « Dépréciation d'actifs », 6 « Immobilisations incorporelles et corporelles » et 12 « Passifs non courants ».

## Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

## Événements significatifs de l'exercice

### Mission de vérification générale de la comptabilité par l'Administration fiscale

TotalEnergies EP Gabon accueille, depuis le 20 novembre 2023, les Inspecteurs-Vérificateurs de l'Administration fiscale du ministère de l'Économie et des Participations de la République gabonaise, pour une mission de vérification générale de la comptabilité des exercices 2019 à 2023.

## Règles et méthodes comptables

### a) Méthode de conversion

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de TotalEnergies EP Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

### b) Principes comptables applicables et significatifs dans le futur

Il n'a pas été identifié de normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2023 qui seraient applicables à la Société.

**NOTE 1.****Chiffre d'affaires****Vente d'hydrocarbures**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base

des volumes réels vendus sur la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

**Vente de prestations de services**

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Exercice (en k\$)	2023		2022		2021	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Ventes de brut (Mb) <sup>(1)</sup>	5,4	417 359	5,1	476 902	8,9	605 906
Ventes de gaz (Mm <sup>3</sup> )	19,1	133	15,2	101	12,68	1 687
Travaux, services vendus		107		951		47 339
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>417 599</b>		<b>477 954</b>		<b>654 932</b>

<sup>(1)</sup> Chiffres ne comprenant pas les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

**La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :**

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Asie / Europe	411 933	427 276	476 293
Domestique	5 666	94 083	178 639
<b>TOTAL</b>	<b>417 599</b>	<b>521 359</b>	<b>654 932</b>

**NOTE 2.****Charges d'exploitation et amortissements****2.1 Charges d'exploitation**

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Achats, nets de variation de stocks <sup>(1)(2)</sup>	(47 241)	(73 784)	(166 460)
Autres charges d'exploitation <sup>(3)</sup>	(120 996)	(112 419)	(123 967)
dont (dotations) reprises de provisions	8 477	22 708	(38 622)
Charges d'exploration	(10)	20	(51)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(168 248)</b>	<b>(186 183)</b>	<b>(290 478)</b>

<sup>(1)</sup> Inclut les redevances (taxes à la production).

<sup>(2)</sup> La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché.

<sup>(3)</sup> Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

**Charges d'exploration**

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

**2.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers**

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(241 337)	(206 709)	(180 793)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(6 957)	(2 604)	(888)
<b>TOTAL</b>	<b>(248 294)</b>	<b>(209 313)</b>	<b>(181 681)</b>

### NOTE 3.

#### Autres produits et autres charges

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Plus/Moins-values sur cessions d'actifs	(1 256)	1 868	(121 064)
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>(1 256)</b>	<b>1 868</b>	<b>(121 064)</b>
Autres	1 155	(5 268)	(15 330)
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>1 155</b>	<b>(5 268)</b>	<b>(15 330)</b>

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

### NOTE 4.

#### Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières

##### 4.1 Coût de l'endettement financier

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Produits financiers	31 942	11 046	-
Coût financier IFRS16	(3 600)	(1 311)	(1 275)
Autre coût de l'endettement financier	(198)	(444)	(679)
<b>TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER</b>	<b>28 144</b>	<b>9 291</b>	<b>(1 954)</b>

Les produits financiers sont essentiellement composés des intérêts reçus sur les dépôts en compte courant (4,8 % en 2023, 2 % en 2022 et 0 % l'année précédente).

##### 4.2 Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
(Perte)/Profit de change	(342)	6 853	5 067
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(342)</b>	<b>6 853</b>	<b>5 067</b>
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(13 905)	(12 513)	(23 693)
<b>AUTRES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(13 905)</b>	<b>(12 513)</b>	<b>(23 693)</b>

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en note 12 « Passifs non courants ».

## NOTE 5.

### Impôts

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge d'impôt courant et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention d'établissement. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 55 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production

revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation en partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

→ la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge d'impôt 2023 comprend un montant de 7 M\$ en application de l'IFRIC 23 et correspond à l'évaluation actuelle de divergences de traitement fiscal, pour les exercices 2019 à 2023, en cours de vérification par les Inspecteurs-Vérificateurs de l'Administration fiscale du ministère de l'Économie et des Participations de la République gabonaise.

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Impôts courants	(42 315)	(55 741)	(42 816)
Impôts différés	27 548	270 025	50 054
<b>PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT</b>	<b>(14 768)</b>	<b>214 284</b>	<b>7 238</b>

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2023	2022	2021
Déficit et crédit d'impôt reportable	9 900	-	37 485
Pensions, retraites et obligations similaires	2 750	3 300	5 355
Autres provisions non déductibles temporairement	33 550	37 950	58 905
Différentiels d'amortissement	(621 015)	(673 558)	(909 805)
Autres déductions fiscales temporaires	(84 775)	(57 081)	(154 605)
Litige fiscal	(13 131)	(6 103)	(597)
Autres sources relatives aux actifs destinées à être cédés	1 836	-	-
<b>PASSIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>(670 885)</b>	<b>(695 492)</b>	<b>(963 262)</b>

### Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Résultat net [A]	26 362	340 378	33 037
Impôts sur les Sociétés [B]	(14 768)	214 284	7 238
<b>Résultat avant impôt [C] = [A - B]</b>	<b>41 130</b>	<b>126 094</b>	<b>25 799</b>
Taux d'imposition théorique	55,0 %	55,0 %	76,5 %
<b>Charge d'impôt théorique [D] = - [C] * taux d'imposition th.</b>	<b>(22 621)</b>	<b>(69 352)</b>	<b>(19 736)</b>
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	(9 204)	225 729	39 566
Déficit et crédit d'impôt reportable	(18 463)	37 485	(37 485)
Différences permanentes	35 521	20 422	24 893
<b>PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(14 768)</b>	<b>214 284</b>	<b>7 238</b>

**NOTE 6.****Actifs non courants****6.1 Immobilisations incorporelles****Droits miniers**

Les droits miniers non prouvés font l'objet de tests de dépréciation en fonction des résultats de l'exploration ou dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquels ils appartiennent.

Les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès la reconnaissance des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

**Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les immobilisations incorporelles (hors droits miniers) à durée de vie définie sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en autres charges.

<b>Au 31 décembre 2023 (en k\$)</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
Droits miniers sur permis prouvés	111 458	(69 496)	41 962
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(18 142)	977
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>148 878</b>	<b>(97 229)</b>	<b>43 439</b>

<b>Au 31 décembre 2022 (en k\$)</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
Droits miniers sur permis prouvés	119 669	(56 539)	63 129
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 854)	1 266
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>148 878</b>	<b>(83 984)</b>	<b>64 895</b>

<b>Au 31 décembre 2021 (en k\$)</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>Valeur nette</b>
Droits miniers sur permis prouvés	59 669	(53 405)	6 264
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(10 122)	-31
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 564)	1 555
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>88 879</b>	<b>(81 091)</b>	<b>7 788</b>

## Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2023	64 895	-	-	(13 245)	(8 210)	43 439
2022	7 788	60 000	-	(2 893)	-	64 895
2021	9 261	-	(229)	(888)	(356)	7 788

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
  - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
  - la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux

d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

### Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement des actifs de production d'hydrocarbures sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites.

Le taux d'amortissement des puits de développement et des capacités de production commercialisable est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production). Dans le cas où, du fait de l'effet prix sur les réserves, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec le prix de l'année précédente. Dans le cadre de projets de développement phasés ou faisant l'objet d'une mise en production progressive des puits, la base amortissable des immobilisations, à l'exclusion des puits de production ou de service, est

ajustée pour exclure la partie des coûts de développement attribuable aux réserves non encore développées de ces projets.

Concernant les contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de production et des réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil* (*profit oil*).

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

### Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatées. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

### Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 415)	1 460
Installations techniques (y compris transport)	5 843 375	(4 337 132)	1 506 243
Autres immobilisations	199 118	(153 754)	45 364
Immobilisations en cours	104 502	(11 849)	92 653
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 170 870</b>	<b>(4 525 149)</b>	<b>1 645 720</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 420)	1 454
Installations techniques (y compris transport)	5 874 392	(4 171 423)	1 702 970
Autres immobilisations	189 362	(162 197)	27 163
Immobilisations en cours	78 922	(6 849)	72 073
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 050 352</b>	<b>(4 362 890)</b>	<b>1 803 660</b>

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 070)	1 805
Installations techniques (y compris transport)	5 997 688	(4 101 653)	1 896 037
Autres immobilisations	124 369	(111 494)	12 874
Immobilisations en cours	67 684	(3 850)	63 834
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 213 615</b>	<b>(4 239 066)</b>	<b>1 974 550</b>

#### Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2023	1 803 660	93 630	(14 790)	(219 904)	(16 876)	1 645 720
2022	1 974 550	44 940	(707)	(192 467)	(22 658)	1 803 660
2021	2 350 937	65 111	(8 936)	(180 793)	(251 772)	1 974 550

Au titre de l'exercice 2023, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend principalement l'ajustement du coût de la remise en état des sites (- 46 857 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (+ 13 581) et les amortissements de l'immobilisation cédée (+ 13 531 k\$).

Au titre de l'exercice 2022, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend l'ajustement du coût de la remise en état des sites (- 31 003 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (8 091 k\$).

Au titre de l'exercice 2021, la colonne

« Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend l'ajustement du coût de la remise en état des sites (- 274 773 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (27 312 k\$).

En application de la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles incluent les droits d'usage pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	15 211	(7 735)	7 476
Autres immobilisations	73 797	(37 128)	36 669
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>89 009</b>	<b>(44 864)</b>	<b>44 145</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	103 766	(82 897)	20 869
Autres immobilisations	12 432	(5 792)	6 640
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>116 198</b>	<b>(88 689)</b>	<b>27 509</b>

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Valeur brute	"Amortissements et dépréciations"	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	86 066	(67 540)	18 526
Autres immobilisations	5 649	(4 482)	1 167
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>91 715</b>	<b>(72 023)</b>	<b>19 693</b>

### 6.3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

## NOTE 7.

### Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Stocks de matériels consommables	85 797	85 797	89 525
Dépréciation des stocks de matériels	(62 002)	(62 002)	(65 778)
<b>MONTANT NET</b>	<b>23 795</b>	<b>23 795</b>	<b>23 748</b>

## NOTE 8.

### Créances et dettes

#### Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier

rang impliquent un risque de crédit faible. Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placée directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours. Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2023, 2022 et 2021.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2023 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2023 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>322 634</b>	-	-	-	
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	309 449	-	-	-	309 449
Prêts accordés aux salariés - non courants	13 157	-	-	-	13 157
Dépôts et cautionnements versés	27	-	-	-	27
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>138 700</b>	<b>138 700</b>	<b>28 244</b>	-	-
Clients	138 700	138 700	28 244	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>123 088</b>	<b>123 088</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	15 526	15 526	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	788	788	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	27 536
Créances sur États (taxes diverses)	36 548	36 548	-	-	-
Associés et partenaires	4 174	4 174	-	-	-
Sous-enlèvements	32 051	32 051	-	-	-
Autres débiteurs	6 465	6 465	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>584 422</b>	<b>261 788</b>	<b>28 244</b>	-	<b>322 634</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de remise en état de sites.

DETTES Au 31 décembre 2023 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>87 988</b>	<b>87 988</b>	<b>87 877</b>	-	
Fournisseurs et comptes rattachés	87 988	87 988	87 877	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>87 186</b>	<b>87 186</b>	-	-	-
Dettes sociales	11 343	11 343	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	49 610	49 610	-	-	-
Associés et partenaires	211	211	-	-	-
Sur-enlèvements	13 959	13 959	-	-	-
Autres créditeurs	12 062	12 062	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>175 174</b>	<b>175 174</b>	<b>87 877</b>	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2022 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2022 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>308 540</b>	-	-	-	<b>308 540</b>
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	295 442	-	-	-	295 442
Prêts accordés aux salariés - non courants	13 072	-	-	-	13 072
Dépôts et cautionnements versés	26	-	-	-	26
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>119 021</b>	<b>119 021</b>	-	-	-
Clients	119 021	119 021	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>118 499</b>	<b>118 499</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	15 223	15 223	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	1 941	1 941	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	34 936	34 936	-	-	-
Associés et partenaires	1 280	1 280	-	-	-
Sous-enlèvements	31 430	31 430	-	-	-
Autres débiteurs	6 154	6 154	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>546 061</b>	<b>237 521</b>	-	-	<b>308 540</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2022 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>95 363</b>	<b>95 363</b>	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	95 363	95 363	-	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>81 870</b>	<b>81 870</b>	-	-	-
Dettes sociales	9 270	9 270	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	42 418	42 418	-	-	-
Associés et partenaires	211	211	-	-	-
Sur-enlèvements	18 277	18 277	-	-	-
Autres créditeurs	11 688	11 688	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>177 227</b>	<b>177 227</b>	-	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2021 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2021 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>313 176</b>	-	-	-	<b>313 176</b>
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	298 738	-	-	-	298 738
Prêts accordés aux salariés - non courants	14 410	-	-	-	14 410
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>110 473</b>	<b>110 473</b>	-	-	-
Clients	110 473	110 473	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>102 684</b>	<b>102 684</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9 768	9 768	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	675	675	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	20 276	20 276	-	-	-
Associés et partenaires	1 404	1 404	-	-	-
Sous-enlèvements	37 332	37 332	-	-	-
Autres débiteurs	5 693	5 693	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>526 333</b>	<b>213 157</b>	-	-	<b>313 176</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2021 (en k\$)	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>96 905</b>	<b>96 905</b>	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	96 905	96 905	-	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>99 069</b>	<b>99 069</b>	-	-	-
Dettes sociales	7 753	7 753	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	38 223	38 223	-	-	-
Associés et partenaires	179	179	-	-	-
Sur-enlèvements	41 130	41 130	-	-	-
Autres créditeurs	11 784	11 784	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>195 974</b>	<b>195 974</b>	-	-	-

## NOTE 9.

### Disponibilités et endettement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Le gain ou la perte de change est

inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société dispose de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail de la dette financière courante et non courante est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Emprunts financiers non courants	-	-	-
Autre dette financière non courante IFRS 16	(29 217)	(12 416)	(10 639)
<b>MONTANT NET DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE</b>	<b>(29 217)</b>	<b>(12 416)</b>	<b>(10 639)</b>
Autre dette financière courante IFRS 16	(16 683)	(15 025)	(8 671)
Banques et organismes financiers créditeurs	(1 991)	(13 371)	(24 011)
Banques et caisses	677 145	683 991	911 627
<b>MONTANT NET DETTE FINANCIÈRE COURANTE</b>	<b>658 470</b>	<b>655 594</b>	<b>878 945</b>

Par ailleurs, TotalEnergies EP Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

## NOTE 10.

### Capitaux propres

Le capital social de TotalEnergies EP Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par la TotalEnergies SE TotalEnergies, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était identique au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la Société française TotalEnergies SE, selon la méthode d'intégration globale.

**NOTE 11.****Charges et avantages au personnel****Engagements envers le personnel**

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimilable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

<b>Au 31 décembre (en k\$)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période</b>	<b>4 740</b>	<b>7 060</b>	<b>12 595</b>
Coût des services rendus de la période	402	505	1 471
Coût financier	-	-	-
Prestations payées	23	576	(497)
(Gains) / Pertes actuariels	(1 038)	(3 401)	(6 509)
Écarts de conversion et autres	-	-	-
<b>VALEUR ACTUARIELLE DES DROITS ACCUMULÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>4 127</b>	<b>4 740</b>	<b>7 060</b>

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

<b>Exercice (en k\$)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Coût des services rendus de la période	402	505	1 471
Liquidations	23	576	(497)
Charge d'intérêt nette	-	-	-
<b>COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT</b>	<b>425</b>	<b>1 081</b>	<b>974</b>

**Flux de trésorerie prévisionnels**

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.  
Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

**Estimation des paiements futurs (en k\$)**

<b>2024</b>	<b>249</b>
-------------	------------

**Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité**

<b>Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Taux d'actualisation	3,95 %	3,75 %	2,50 %
Taux d'inflation	2,70 %	3,75 %	2,50 %

### Paiements en actions

TotalEnergies EP Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance de la compagnie TotalEnergies SE. À ce titre, certains salariés de TotalEnergies EP Gabon se voient attribuer des actions gratuites de TotalEnergies SE. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions préalablement rachetées par TotalEnergies SE sur le marché sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence ainsi que de cinq conditions de performance pour le Plan 2023.

Au titre de l'exercice 2023, le montant comptabilisé par TotalEnergies EP Gabon était de 484 k\$ (contre 434 k\$ en 2022 et 199 k\$ en 2021).

### Plan 2023

Le Conseil d'administration de TotalEnergies SE a attribué, en date effective du 26 mai 2023 ainsi que le 13 décembre 2023, des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de TotalEnergies SE ou des

Sociétés de TotalEnergies, sous réserve que la condition de présence et les cinq conditions de performance applicables soient satisfaites. Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Les conditions de performance s'appliquent différemment selon la qualité des bénéficiaires. Toutes les actions attribuées aux bénéficiaires dirigeants sont soumises aux conditions de performance. En revanche, pour les bénéficiaires non-dirigeants, l'attribution des 150 premières actions n'est pas soumise aux conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Les conditions de performance applicables sont les suivantes :

- Pour 25 % des actions, le classement de la Société par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Shell, BP et Chevron) sur la base du *Total Shareholder Return* (TSR) pendant les trois années d'acquisition (2023, 2024 et 2025). Le TSR considéré est celui du dernier trimestre de l'année considérée, le dividende étant considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- Pour 25 % des actions, le classement de la Société par rapport à ses pairs

(ExxonMobil, Shell, BP et Chevron) sur la base de la variation annuelle du cash-flow net par action par action exprimé en dollar pendant les trois années d'acquisition (2023, 2024 et 2025) ;

- Pour 20 % des actions, le niveau atteint par le point mort cash organique<sup>(1)</sup> avant dividende au regard de l'objectif fixé pour les trois années d'acquisition (2023, 2024 et 2025). Le point mort cash organique avant dividende est défini comme le prix du Brent pour lequel la marge brute d'autofinancement (MBA) couvre les investissements organiques. Il permet de mesurer la capacité de TotalEnergies SE à résister à des variations de prix du baril de Brent ;
- Pour 15 % des actions, le critère de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations opérées (Scopes 1+2) en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de GES fixé pour 2025 ;
- Pour 15 % des actions, le critère de l'évolution des émissions de méthane sur les installations opérées en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de méthane fixé pour 2025.

### Effectifs et charges de personnel

Exercice	2023	2022	2021
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	25 717	32 226	47 194
Effectifs au 31 décembre	210	213	222

### NOTE 12.

### Passifs non courants

Au 31 décembre (en k\$)	2023	2022	2021
Provisions pour restitution de sites	329 098	380 025	420 994
Provisions pour risques et charges (exploitation)	12 674	11 363	13 727
<b>TOTAL</b>	<b>341 772</b>	<b>391 388</b>	<b>434 721</b>

### Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

<sup>(1)</sup> Investissements organiques : investissements nets, hors acquisitions, cessions et autres intérêts ne conférant pas le contrôle.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif. L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation

de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ». Le taux d'actualisation retenu en 2023 dans le cadre de l'évaluation des provisions pour restitution des sites est de 5 % (4 % en 2022 et 3 % en 2021). Les dépenses sont estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 2 % (2 % en 2022 et 1,5 % en 2021).

Une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 30 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact positif de 1 M\$ sur le résultat net. À l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

#### Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1 <sup>er</sup> janvier	Effets de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Autres	au 31 décembre
<b>2023</b>	<b>380 025</b>	<b>13 905</b>	<b>(55 687)</b>	<b>(9 765)</b>	<b>619</b>	<b>329 097</b>
2022	420 994	12 938	(44 029)	(4 398)	(5 480)	380 025
2021	709 699	23 853	(274 773)	(403)	(37 381)	420 994

En 2023, la variation indiquée dans la colonne « Autres » est non significative.

#### Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle,

juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

## NOTE 13.

### Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie

#### Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Stocks	1 310	47	(10 660)
Créances clients et comptes rattachés	19 679	8 548	(93 682)
Autres créances	4 588	15 705	37 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 375	1 542	(4 442)
Autres débiteurs et dettes diverses	(5 845)	17 205	3 328
<b>MONTANT NET</b>	<b>27 107</b>	<b>43 047</b>	<b>(67 927)</b>

#### Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant communique des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation et de financement :

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Intérêts payés	(198)	(444)	(682)
Intérêts perçus <sup>(1)</sup>	47 449	5 427	594
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	-	-
Dividendes payés	(100 000)	(325 035)	(20 250)

<sup>(1)</sup> Y compris, en 2023, les intérêts des comptes courants rémunérés et intérêts sur fonds RES.

## NOTE 14.

### Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

#### Bilan

Au 31 décembre (en k\$)	2023	2022	2021
Créances	-	-	-
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>105 889</b>	<b>79 738</b>	<b>66 776</b>
Dettes	-	-	-
<b>Fournisseurs et dettes diverses</b>	<b>6 291</b>	<b>648</b>	<b>5 227</b>

#### Compte de résultat

Exercice (en k\$)	2023	2022	2021
Ventes	411 933	427 314	483 051
Autres produits	649	845	698
Autres charges	41 875	(43 907)	(40 474)

Hors fiscalité, la Société ne présente pas de transaction avec la République gabonaise.

## NOTE 15.

### Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2023	2022	2021
Nombre de personnes	6	6	6
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	929 <sup>(1)</sup>	1 644	1 610
Charges de retraite (en k\$)	28	30	30

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2023, à un total de 180 millions de francs CFA.

<sup>(1)</sup> Deux dirigeants ayant pris leur fonction en septembre 2023.

## NOTE 16.

### Engagements hors bilan et passifs éventuels

#### A. Obligations contractuelles

##### Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en note 9 « Disponibilités et endettement ».

##### Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en note 12 « Passifs non courants ».

##### Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes

les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

##### Contrats de location

Un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versée à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les droits d'usage sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par la Société.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui portent sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme IFRS 16. Ils sont présentés en engagements hors bilan.

#### Autres engagements donnés

##### Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

#### B. Engagements reçus

##### Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	329 098	-	-	329 098
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>329 098</b>	-	-	<b>329 098</b>
Contrats de location simple	45 216	16 306	20 200	8 710
Engagements d'achats et obligations d'investissements	23 205	7 735	15 470	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>68 421</b>	<b>24 041</b>	<b>35 670</b>	<b>8 710</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>397 519</b>	<b>24 041</b>	<b>35 670</b>	<b>337 808</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	2 256	-	2 256	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>2 256</b>	-	<b>2 256</b>	-
Autres engagements reçus	206	-	206	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>206</b>	-	<b>206</b>	-

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	380 025	-	-	380 025
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>380 025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>380 025</b>
Contrats de location simple	27 435	11 376	16 059	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	84 775	68 093	16 681	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>112 209</b>	<b>79 469</b>	<b>32 740</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>492 234</b>	<b>79 469</b>	<b>32 740</b>	<b>380 025</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	4 968	4 968	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>4 968</b>	<b>4 968</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	8 141	8 141	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>8 141</b>	<b>8 141</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2021 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	420 994	-	-	420 994
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>420 994</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>420 994</b>
Contrats de location simple	19 311	8 673	10 638	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	33 299	11 100	22 199	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>52 610</b>	<b>19 773</b>	<b>32 837</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>473 604</b>	<b>19 773</b>	<b>32 837</b>	<b>420 994</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	5 824	5 824	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>5 824</b>	<b>5 824</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	8 222	8 222	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>8 222</b>	<b>8 222</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 17.

### Dépréciation d'actifs

La transition énergétique aura un impact probable sur les prix futurs du pétrole et du gaz, et par conséquent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles de l'industrie du pétrole et du gaz.

Les principes appliqués pour la détermination des valeurs recouvrables sont les suivants :

- les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2024 et le plan stratégique de la Société approuvés par le Comité de direction et présentés au Conseil d'administration. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- la Société, s'appuyant notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du *World Energy Outlook* publié par l'AIE depuis 2016 et sur ses propres évaluations de l'offre et de la demande, établit des scénarios de prix du pétrole et du gaz en se fondant sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur pétrolier (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures) et en intégrant l'enjeu « climat » ;
- Ces scénarios de prix élaborés au sein de la Direction Financière prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants. Ils sont ensuite approuvés par le Comité direction et présentés au Conseil d'administration ;
- Le *World Energy Outlook 2023* de l'AIE prévoit trois scénarios qui sont des références importantes pour la Société : le STEPS (*Stated Policies Scenario*) et l'APS (*Announced Pledges Scenario*) à court / moyen terme, le NZE (*Net Zero Emissions by 2050*) à long terme ;
- Le STEPS n'intègre que les mesures climatiques déjà implémentées à ce jour dans le monde et celles en cours de déve-

loppement. L'APS intègre, pour sa part, les ambitions climatiques déclarées à ce jour dans le monde, dont les NDCs (*Nationally Determined Contributions*) et les ambitions de neutralité carbone. Selon l'AIE, il est associé à une élévation de température autour de 1.7°C. Ce scénario est compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2°C ». Le NZE de l'AIE se comprend comme étant l'ensemble des actions à réaliser pour être compatible avec un scénario 1,5°C en 2050 (sans *overshooting*). Ce scénario normatif n'a donc pas de caractère prédictif sur la demande de pétrole à court et moyen terme, et donc les scénarios de prix qu'il propose n'intègrent pas une évolution « réaliste » de la demande. En effet, ce scénario prévoit que la demande de pétrole baisse de 20 % entre 2022 et 2030 alors que, selon les projections de la l'AIE, la demande de pétrole en 2024 sera plus élevée qu'en 2023 et continuera de croître jusqu'en 2028. Selon les projections d'autres Sociétés énergétiques ou de consultants, la demande commencerait plutôt à décliner vers 2030 (le *pic Oil* chez Wood MacKenzie en 2032, chez IHS inflections en 2028) ;

- Au-delà de la décennie 2020-2030, la trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,5 \$<sub>2023</sub>/b ; les prix retenus pour le gaz, énergie de transition (transition fuel), se stabilisent d'ici 2025 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels pour converger vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.

La trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société repose sur les hypothèses suivantes :

- La demande de pétrole a connu une croissance soutenue post crise Covid accompagnant la reprise économique mondiale qui a généré des tensions fortes sur les prix de l'énergie à partir de mi-2021, lesquelles se sont exacerbées en 2022 avec la guerre en Ukraine. En dépit des risques de récession qui pèsent sur l'Europe en particulier, la demande globale de liquide en 2024 devrait être supérieure à celle de 2019 pré-crise, notamment grâce à l'abandon des mesures de confinement en Chine qui a permis le redémarrage de l'activité industrielle. Elle devrait continuer de croître à horizon 2030, dans un contexte de croissance soutenue de la demande

mondiale d'énergie. En effet, la croissance de la population et du niveau de vie, notamment dans les pays émergents, devraient soutenir la consommation de pétrole, et ce malgré l'électrification progressive des transports et les gains d'efficacité des moteurs thermiques, principalement dans les pays développés.

Dans ce contexte, les prix resteraient soutenus à court terme par les coupes de production historiques décidées (et appliquées dans les faits) par les membres de la coalition OPEP+. Aux États-Unis, la production 2023 est anticipée supérieure à celle de 2019 et des capacités de croissance supplémentaire d'huile de schiste dans les années suivantes semblent faire consensus. Cependant la consolidation récente du secteur (Permien, DJ et Bakken) devrait renforcer une discipline sur la rentabilité de ces investissements et donc en contenir la croissance.

La trajectoire de prix retenue reflète l'analyse de la Société selon laquelle la faiblesse des investissements dans l'amont pétrolier depuis la crise pétrolière de 2015 et accentuée par la crise sanitaire et économique de 2020 (- 30 % selon l'AIE), et le déclin naturel des champs actuellement en production, conduisent à un équilibre mondial offre-demande qui restera tendu jusqu'à 2030. Ainsi, dans le scénario retenu, le prix du Brent se stabilise à 70 \$<sub>2023</sub>/b de 2025 à 2030. Les évolutions observées en 2023, en particulier la reprise de la demande post Covid en Chine et les réductions de production de l'OPEP+, justifient ce niveau de prix dès 2025.

- Au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le domaine des transports, la demande de pétrole ne devrait plus connaître de croissance et le scénario de prix utilisé décroît linéairement pour atteindre 50 \$<sub>2023</sub>/b en 2040, puis 25,5 \$<sub>2023</sub>/b en 2050, en ligne avec le scénario NZE.

La moyenne des prix du Brent sur la période 2024-2050 s'établit ainsi à 53,8 \$<sub>2023</sub>/b.

Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre.

La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions futures scopes 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100 \$/t ou le prix en vigueur dans le pays, s'il est supérieur. Au-delà de 2029, le prix du CO<sub>2</sub> est inflaté de 2%/an.

Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés

à un taux de 8 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de TotalEnergies EP Gabon estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux s'élevait à 8 % en 2022 et 7 % en 2021. La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 8 % après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent généralement entre 7 % et 14 %.

**TotalEnergies EP Gabon continuera de revoir ses hypothèses de prix à mesure que la transition énergétique progresse et cela pourra conduire à des charges de dépréciations complémentaires dans le futur.**

Les UGT de TotalEnergies EP Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures. Au titre de l'exercice 2023, une dépréciation d'actifs a été constatée pour un montant de 96 millions de dollars. Ce montant se répartit sur les actifs de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2023
Permis non prouvés - droits miniers	6 000
Autres immobilisations incorporelles	-
<b>TOTAL IMMOBISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 000</b>
Terrains et agencements	-
Installations techniques (y compris transport)	85 000
Autres immobilisations	-
Immobilisations en cours	5 000
<b>TOTAL IMMOBISATIONS CORPORELLES</b>	<b>90 000</b>

En ce qui concerne les sensibilités :

- une baisse de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact positif de 14 M\$ sur le résultat net de la Société ;
- une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 13 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- une variation à la baisse de 10 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 48 \$<sub>2023</sub>/b) aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 65 M\$ sur le résultat net de la Société ;
- une variation à la baisse de 20 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 43 \$<sub>2023</sub>/b) aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 135 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- la prise en compte d'un coût du CO<sub>2</sub> de 200 \$/t, inflaté de 2%/an à partir de 2029 sur l'ensemble des actifs aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 51 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon.

## NOTE 18.

### Risques

#### Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA. D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de TotalEnergies EP Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière.

Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2023, TotalEnergies EP Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 2 M\$ et inversement. Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 4 M\$ et inversement.

### Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle TotalEnergies EP Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's

et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan. L'exposition maximale à l'actif du bilan est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en k\$)	2023	2022	2021
Prêts et avances	322 634	308 540	310 450
Clients et comptes rattachés	138 666	118 987	110 473
Autres créances d'exploitation	122 946	118 428	102 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie	677 145	683 991	911 627
<b>TOTAL</b>	<b>1 261 391</b>	<b>1 229 046</b>	<b>1 435 234</b>

Au titre des exercices 2023, 2022 et 2021 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

## NOTE 19.

### Commissaires aux comptes

#### Titulaires

#### ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Premium  
Avenue du Colonel Parant  
BP 2278 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination :  
5 juin 2009.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	58 600	55 700	61 900
Autres prestations	175 400	166 700	185 200
<b>TOTAL</b>	<b>234 000</b>	<b>222 400</b>	<b>247 100</b>

<sup>(1)</sup> Y compris membres de leur réseau.

#### M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination :  
22 mai 2018.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	21 588	21 588	21 588
Autres prestations			
<b>TOTAL</b>	<b>21 588</b>	<b>21 588</b>	<b>21 588</b>

<sup>(1)</sup> Y compris membres de leur réseau.

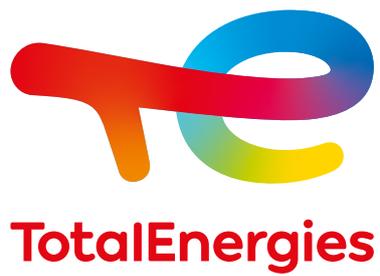
#### Suppléants

#### Mme Christelle Tatiana ONANGA BOUYOU

BP 2278 - Libreville  
Date de première nomination : 22 mai 2018.

#### CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT (CECA)

BP 9451 - Libreville  
Date de première nomination : 22 mai 2018.



**TotalEnergies EP Gabon**

Société Anonyme avec Conseil  
d'administration au Capital de 76 500 000  
dollars américains réparti en 4 500 000  
actions de 17 dollars américains  
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525  
Port-Gentil (République gabonaise)  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.

[ep.totalenergies.ga](http://ep.totalenergies.ga)